

Renouvellement du Projet Éducatif De Territoire 2018-2021 Communauté de Communes des Coteaux du Girou



Sommaire

I. PRÉAMBULE	3
II. INFORMATIONS GÉNÉRALES :	4
A. Périmètre territorial du projet	4
B. Compétences de la (des) collectivité(s) signataire(s) sur la période 2018-2021 :	4
C. La coordination du PEdT :	6
D. Organisation du temps scolaire : cf. annexe 1	6
E. Périmètre temporel du PEdT :	7
III. ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC DU PEDT	8
A. Données démographiques	8
B. Données démographiques 0-17 ans	10
C. Familles et ménages	11
1. Composition et Ressources des familles	13
2. Les familles bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) :	16
D. Zoom sur les communes :	16
IV. L'OFFRE ÉDUCATIVE :	23
A. La petite enfance :	23
1. Les multi accueil :	23
2. Le Relais d'Assistants Maternels (RAM) « Les p'tits bouts du Girou »:	23
3. « Les données relatives à l'observation de la demande des familles	23
B. L'enfance :	25
1. Répartition des 3/11 ans dans les écoles publiques	25
2. Analyse des publics :	27
3. Les fréquentations des ALAE / ALSH :	29
4. Diversité des activités périscolaires et extrascolaires proposées	30
5. Accessibilité	30
6. Articulations « nouvelles » activités périscolaires – ALAE :	32
7. Lien avec les projets d'école :	33
8. Règlementation et régime juridique d'accueil des enfants dans le temps périscolaire	33
C. La jeunesse :	34
D. Transformation prévue des modes d'accueil :	36
E. Dispositifs existants/nouveaux	37
F. Évolution des ressources matérielles du territoire	37
G. Évolution des ressources humaines du territoire	38
1. Les contraintes du territoire	39
2. Liens avec les Familles	39
V. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC ET DÉFINITION DES DÉFIS/ENJEUX ÉDUCATIFS :	41
VI. OBJECTIFS DU PEDT 2018-2021 :	45
VII. GOUVERNANCE : LE COMITÉ DE PILOTAGE ET LES INSTANCES DE CONCERTATION AUTOUR DU PEDT	49
A. Le comité de pilotage du PEdT	49
B. Les groupes de travail	50
1. Les commissions thématiques :	50
2. Les commissions locales :	50
C. Articulation avec le Contrat Enfance Jeunesse	50
D. La place des enfants et des familles	51
ANNEXES	

I. Préambule

« Il faut tout un village pour éduquer un enfant. »

Ce proverbe, dont l'origine est incertaine, introduit souvent la littérature consacrée aux projets éducatifs. Il illustre le nombre et la diversité des personnes qui participent à l'éducation d'un enfant : Les parents, les enseignants, les animateurs, les responsables associatifs, ... La notion de village permet de mettre l'accent sur l'importance du lien de proximité qui doit exister entre ces différents acteurs et fait référence à la relation entre l'enfant et son lieu de vie.

La journée de l'enfant scolarisée est saucissonnée en différents temps, La famille, l'ALAE, l'école, la vie associative, les copains... **Le Projet Éducation Territorial (PEDT) a pour ambition de proposer une journée à l'enfant et d'articuler les différents temps en fonction de son rythme et de ses besoins.**

Le lien entre les parents, l'école et les animateurs est essentiel pour l'apprentissage de l'enfant. Pour l'enseignant, savoir que l'enfant est fatigué ou vit une situation particulière est fondamental. Pour l'animateur le contenu du travail fait en classe peut permettre de relayer ce contenu sous une forme plus ludique, ou au contraire de proposer quelque chose de totalement différent. Enfin comment imaginer avoir un discours éducatif si celui-ci n'est pas relayé dans les familles et dans les associations. **Cette cohérence et cette complémentarité sont au cœur du PEDT.**

Durant une journée, les enfants ont affaire à différentes personnes et fréquentent différents lieux (Famille, Accueil de loisirs, École...). **Le PEDT a pour objectif de permettre des rencontres régulières entre ces personnes afin de proposer une journée cohérente pour l'enfant.**

Les services éducatifs de la communauté de communes doivent être accessibles à tous les enfants du territoire. Tant au niveau des propositions éducatives, que des conditions d'accueil. **Ainsi le PEDT a vocation à garantir l'égalité des propositions éducatives et de favoriser l'accueil d'enfants en situations de Handicap.**

La manière dont les gens vivent, les déplacements professionnels, l'organisation de la vie associative, la composition de la population, les caractéristiques des familles, les richesses du territoire sont autant de facteurs à prendre en compte dans l'organisation des services éducatifs. **Le PEDT s'appuie sur un diagnostic (réalisé en 2014/2015) pour proposer des actions qui correspondent à des besoins, à des volontés et à des réalités locales. Il doit permettre de répondre à des enjeux de demain.**

Le territoire de la communauté de communes regorge de richesses et des ressources : culturelles, associatives, historiques, naturelles, sportives, sociales... Permettre de faire connaître ces richesses aux enfants et aux jeunes, c'est participer à l'éducation des citoyens de demain. **L'objectif du PEDT est de mobiliser toutes les ressources du territoire pour proposer un parcours éducatif cohérent concerté et de qualité.**

Le PEDT propose des actions pour les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans résidant sur le territoire. Leurs parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, ils sont partenaires incontournables du Projet Éducatif de Territoire. Ils participent à toutes les réflexions et sont associés à tous les projets.

Enfin, tous les adultes qui participent de près ou de loin à l'éducation des enfants sont concernés par les actions du PEDT : en tant qu'acteurs, que porteurs de projets... Ils peuvent également être impliqués dans des actions de formation.

II. Informations générales :

A. Périmètre territorial du projet

La communauté de communes des coteaux du Girou (C3G) est composée de 18 communes en Haute Garonne, elle fait partie de l'aire urbaine de Toulouse, du Pays Tolosan et du canton de Pechbonnieu. Les communes de la C3G concernées par le projet 2018-2021 :

Communes avec écoles :	Communes sans école :
Bazus-Villariès (RPI)	Bonrepos Riquet
Garidech	Gémil
Gauré-Lavalette (RPI)	St Jean de l'Herm
Gragnague	St Marcel Paulel
Lapeyrouse-Fossat	St Pierre
Montastruc-la-Conseillère	
Montjoire	
Paulhac	
Roquesérière-Montpitol (RPI)	
Verfeil	

B. Compétences de la (des) collectivité(s) signataire(s) sur la période 2018-2021 :

La communauté de communes exerce, en lieu et place des communes, la compétence « Action sociale d'intérêt communautaire ».

L'intérêt communautaire au niveau de l'action sociale a été défini par le Conseil Communautaire comme suit :

- La compétence Petite Enfance (0-3 ans) avec la création et la gestion d'un Relais d'Assistants Maternels (RAM) intercommunal itinérant « Les p'tits bouts du Girou ».
- La compétence « activités périscolaires » avec la création et la gestion des Accueils de Loisirs Associés aux Écoles (ALAE) sur l'ensemble des groupes scolaires du territoire.
- La compétence « activités extrascolaires » avec la création et la gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) sur l'ensemble des groupes scolaires du territoire.
- L'élaboration et la mise en œuvre du PEDT et du CEJ.
- La création et l'aménagement des bâtiments dédiés au RAM, aux ALAE et ALSH.

Elle exerce aussi la compétence « construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire. »

L'intérêt communautaire pour cette compétence c'est la création et la gestion d'une piscine.

		0/3 ans	3/6 ans	6/11 ans	11/14 ans	14/17 ans
Périscolaire	uniquement les ALAE (déclarés à la DDCS)		X	X		
	uniquement les accueils périscolaires non déclarés (= pas les ALAE)					
	Ou tout type d'accueil et d'activité périscolaire					
Accueil de loisirs périscolaire du mercredi après-midi			X	X	X	X
Garderie du mercredi avant l'après-midi (à la sortie des classes)						
Accueils de loisirs extrascolaires (samedi et/ou vacances + mercredi si commune avec école à 4 jours) et séjours de vacances			X	x	X	X
Restauration scolaire						
Bâtiments scolaires						
Accueils de la petite enfance (crèche, relais assistantes maternelles, etc.)		RAM				

C. La coordination du PEdT :

ELU PILOTE	
Nom Prénom	ROUMAGNAC Léandre
Fonction	Vice Président C3G
Adresse postale	1 Rue du Girou 31380 Gragnague
Téléphone	05 34 27 45 73
Adresse électronique individuelle	leandre.roumagnac@me.com

Le coordinateur du PEDT est salarié de l'association LEC Grand Sud, qui dans le cadre d'un marché public gère pour le compte de la collectivité territoriale les ALAE/ALSH et la coordination du PEDT. Le poste du coordinateur est à temps plein et bénéficie d'une aide au titre du CEJ ; la fiche de poste intègre un temps de préparation, d'animation et de suivi du comité de pilotage.

TECHNICIEN COORDONNATEUR	
Nom Prénom	OLLIVIER Yannick
Fonction exacte	Coordinateur PEDT E/J
Employeur	LEC Grand Sud
Adresse postale	1 Rue du Girou 31380 Gragnague
Téléphone	05 61 35 08 27
Adresse électronique individuelle	coordination.pedt-c3g@lecgs.org

D. Organisation du temps scolaire : cf. annexe 1

La communauté de communes des coteaux du Girou a fait le choix de rester à 4.5 jours d'école sur l'ensemble du territoire car :

- Le fonctionnement actuel semble satisfaisant pour la communauté éducative
- Le fonds de soutien alloué par l'État permet de conserver ce fonctionnement

E. Périmètre temporel du PEdT :

Le PEdT concerne en 2018 :

Territoire avec école sur 4,5 jours

- ☒ le temps des NAP
- ☒ tout le temps périscolaire avant la classe
- ☒ tout le temps périscolaire de pause méridienne
- ☒ tout le temps périscolaire après la classe de l'après-midi
- ☒ le temps périscolaire du mercredi pause méridienne
- ☒ le temps périscolaire du mercredi après-midi
- ☒ l'articulation des NAP avec le reste du temps périscolaire
- ☒ l'articulation des NAP avec le temps scolaire
- ☒ l'articulation de tout le temps périscolaire et du temps scolaire
- ☒ l'articulation de tout le temps périscolaire, du temps scolaire, et du temps extrascolaire (vacances)

[retour sommaire](#)

III.Éléments de diagnostic du PEdT

A. Données démographiques

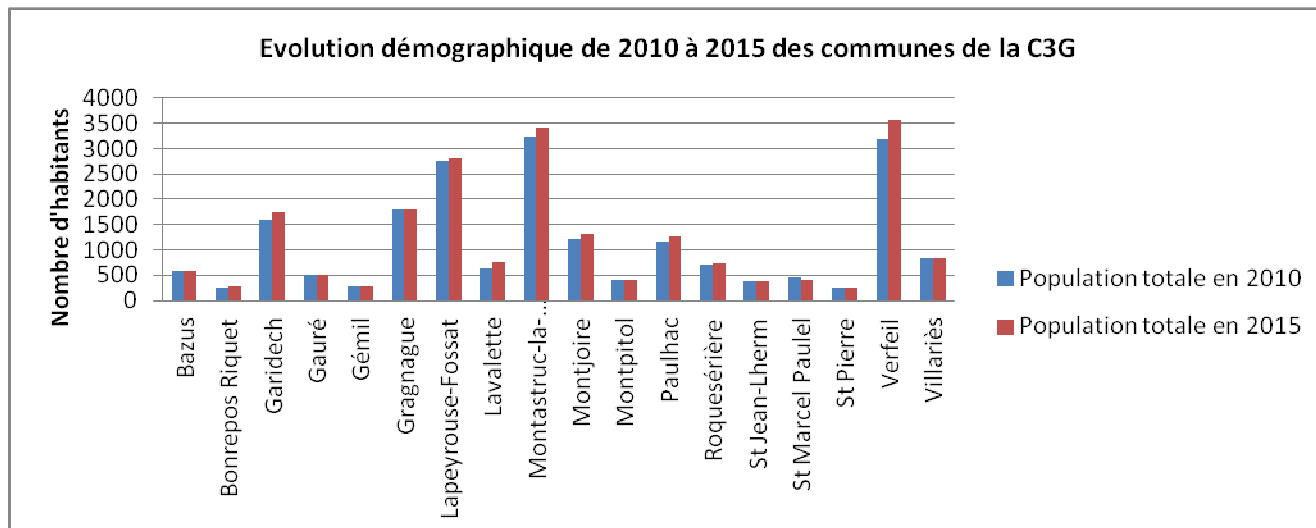


Figure 1 Sources : Insee, Recensement de la population 2015 en géographie au 01/01/2017 - Recensement de la population 2010 en géographie au 01/01/2012

De 20 281 habitants recensés en 2010 à 21 376 en 2015, cela représente une augmentation de 1095 habitants au sein de la C3G ; soit un taux de variation de +5,40% entre les deux recensements. Selon l'Insee l'évolution annuelle de la population de la C3G est de +1,2%

Les communes de Bonrepos Riquet, Lavalette et Verfeil ont connu des taux de variation supérieurs à 10%.

La commune de St Marcel Paulel a un taux de variation négatif supérieur à -10% (-10,71% soit une baisse de 50 habitants).

La densité (99.4hab/km²) deux fois moins élevée que la moyenne départementale (208.8 hab/km²), mais plus élevée que la moyenne régionale (78.8 hab/km²).

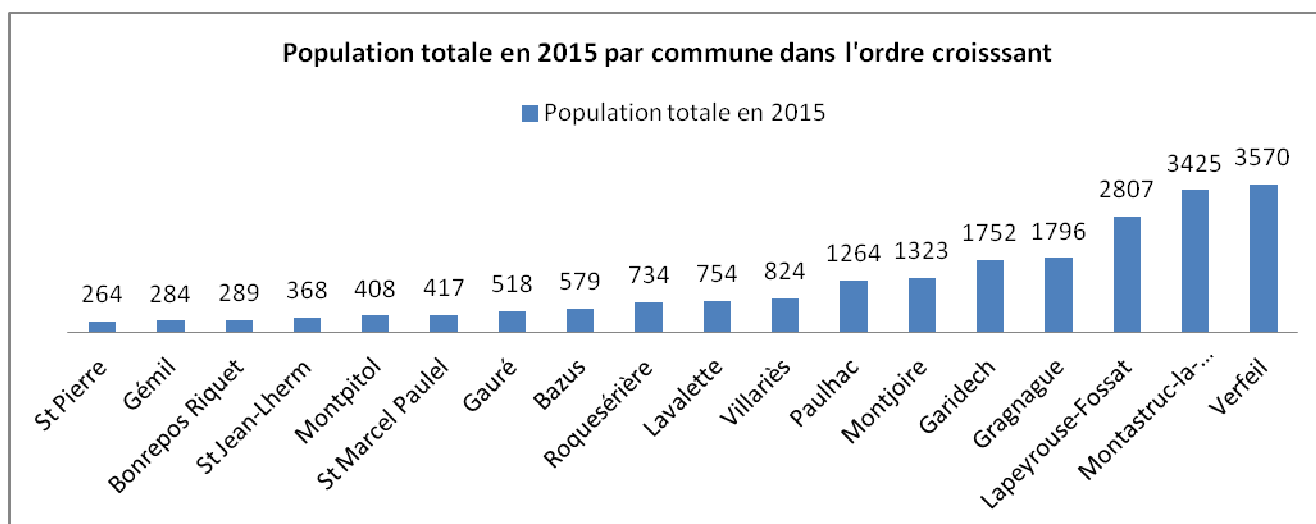


Figure 2 Sources : Insee, Recensement de la population 2015 en géographie au 01/01/2017 - Recensement de la population 2010 en géographie au 01/01/2012

- 6 communes ont moins de 500 habitants (2030 habitants en tout) ;
- 5 communes comptent entre 500 et 1000 habitants (3409 habitants en tout) ;

- 4 communes recensent entre 1000 et 2000 habitants (6135 habitants en tout) ;
- 1 commune compte plus de 2000 habitants et deux plus de 3000 habitants : les communes de Lapeyrouse-Fossat, de Montastruc-la-Conseillère et de Verfeil représentent 46% de la population totale avec 9 802 habitants en 2015.

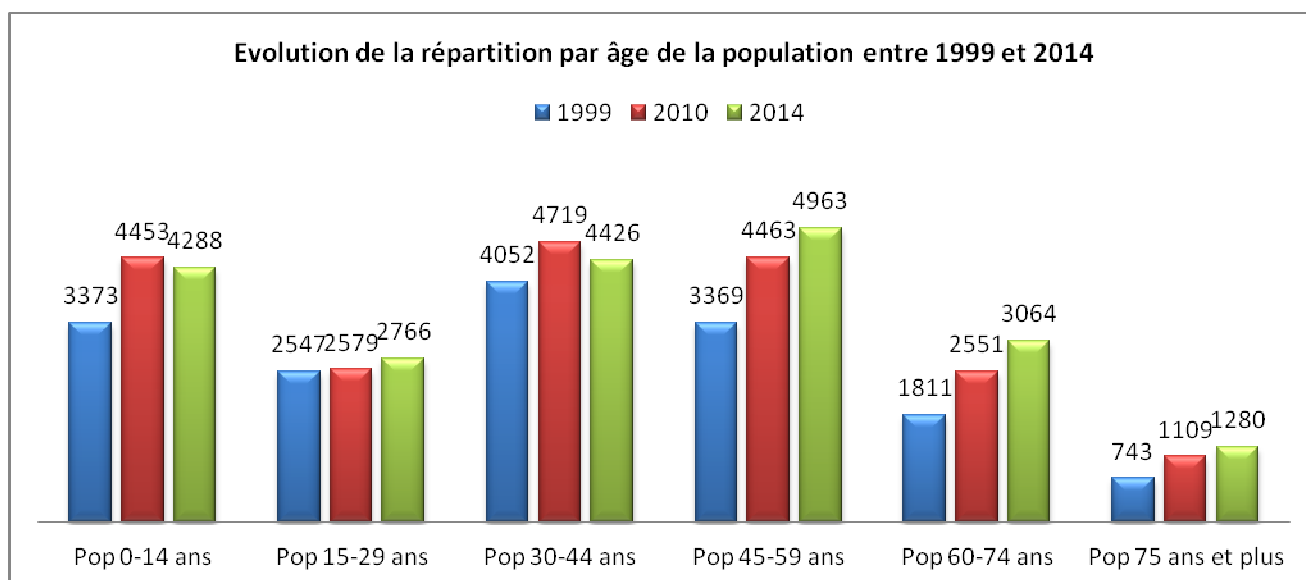


Figure 3 Sources Insee, Recensements de la population.

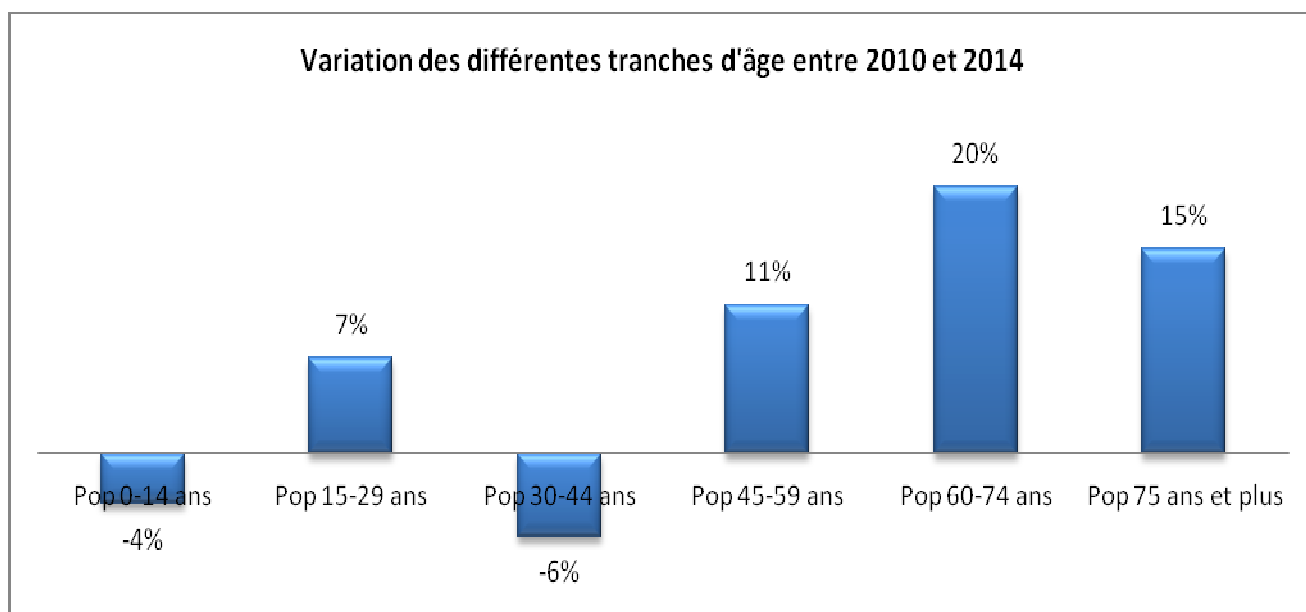


Figure 4 Sources Insee, Recensements de la population.

B. Données démographiques 0-17 ans

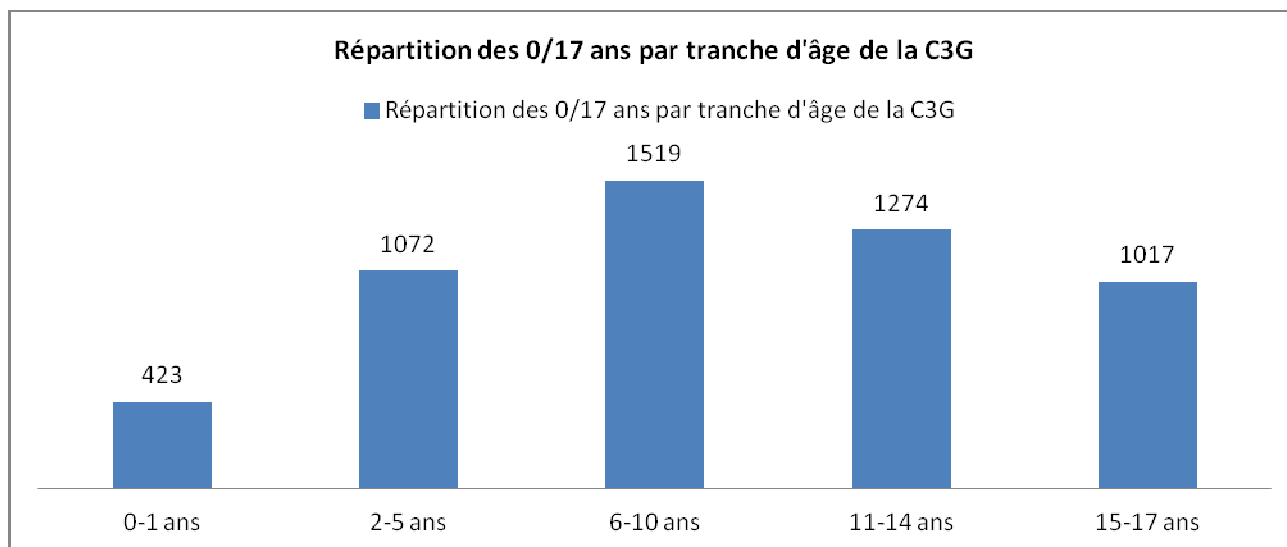


Figure 5 Insee RPP 2009 (géographie au 1/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de naissances C3G	229	188	220	224	187

Tableau 1 Insee RPP 2009 (géographie au 1/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales

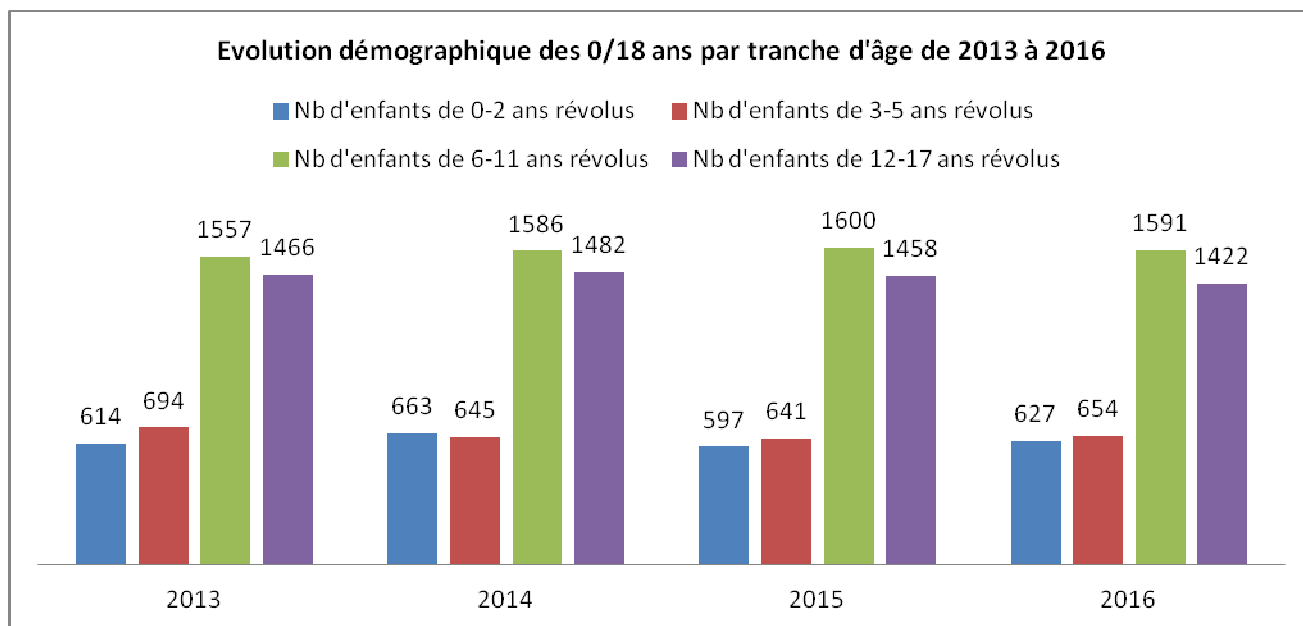


Figure 6 Sources : CAF Haute-Garonne au 31 décembre 2016 - 2015 - 2014

Le nombre d'enfants et de jeunes âgés de moins de 18 ans reste stable sur la C3G entre 2013 et 2016 avec respectivement une population de 4331 à 4294 individus, soit une baisse de 0.85%.

On note une hausse de 2% des enfants âgés de 0 à 2 ans et de ceux âgés de 6 à 11 ans et une baisse des 3/5 ans (-5.76%) et des 12/17 ans (-3%).

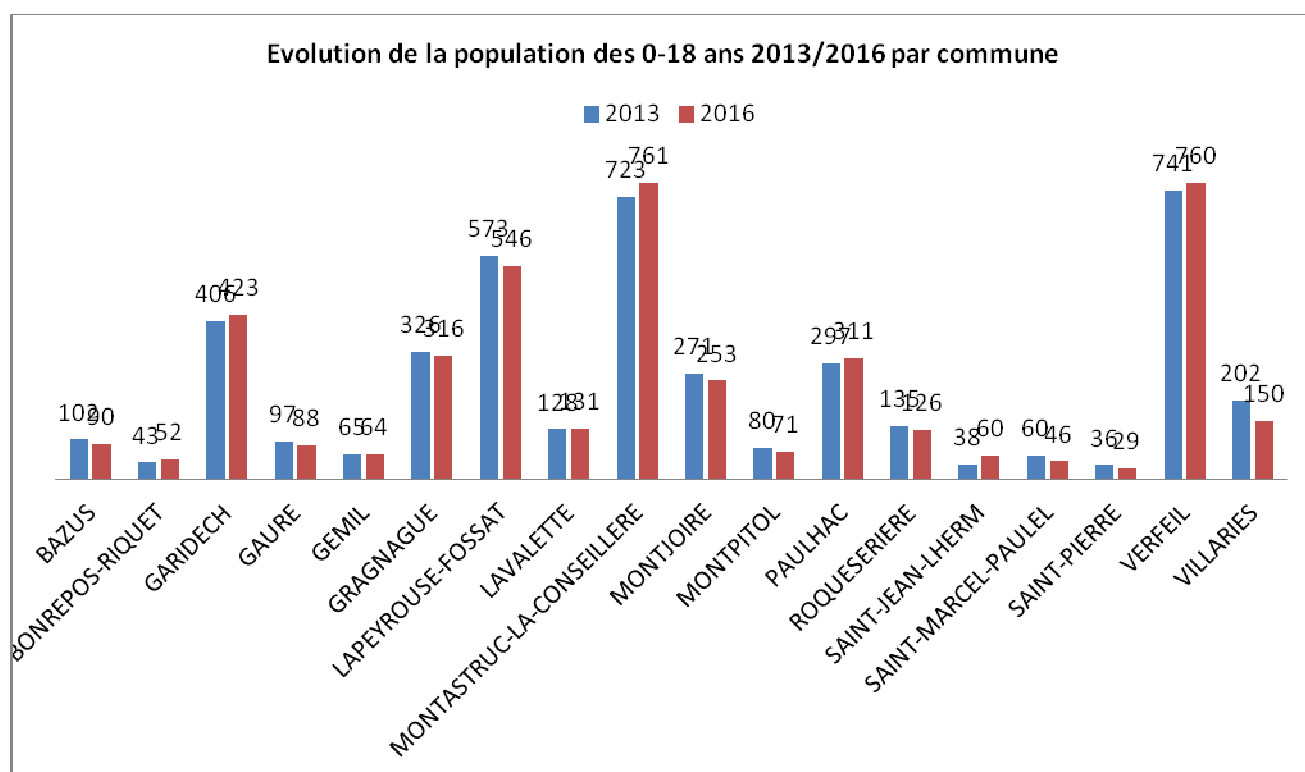


Figure 7 Sources : CAF Haute-Garonne au 31 décembre 2016 - 2015 – 2014

Les communes des Bazus, Gauré, Montpitoul, Saint-Marcel Paulel, Saint Pierre et Villariès sont celles qui connaissent les plus fortes baisses alors que celles de Bonrepos Riquet et Saint Jean Lherm ont les plus fortes progressions.

C. Familles et ménages

Quelques éléments saillants des données Insee¹ :

- **Revenus** : 70,6% des ménages fiscaux sont imposés en 2014, la médiane du revenu disponible par unité de consommation est de 25 019,3€ contre 21 974,5€ au niveau départemental 19 457,2€ en Occitanie ;
- **Le taux de pauvreté** est faible 5,8% contre 12,6% au niveau départemental, 17,2% pour l'Occitanie.
- **Taux de chômage** faible 7,5% en 2014 contre 13,3% au niveau départemental et 15,2% au niveau de la Région Occitanie.
- **Logement** : la part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2014 est élevée 81,1% (contre 52,8% au niveau départemental et 59,5% au niveau régional)

¹ Source : Insee, CLAP (connaissance locale de l'appareil productif) en géographie au 01/01/2015

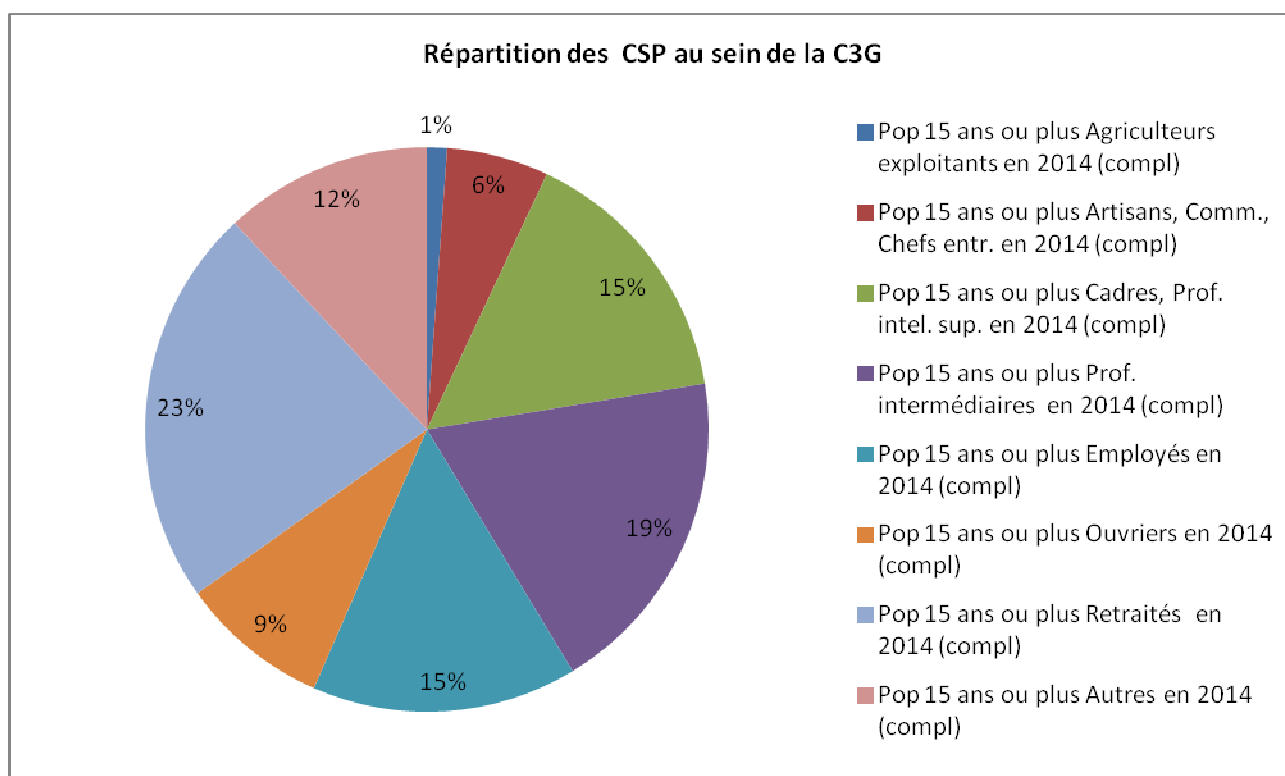


Figure 8 Répartition des plus de 15 ans par Catégorie Socio Professionnelle, sources Insee

Cette répartition fait apparaître les éléments suivants :

- 49% des actifs occupent des professions de cadres, professions intermédiaires et employés
- 23% de retraités

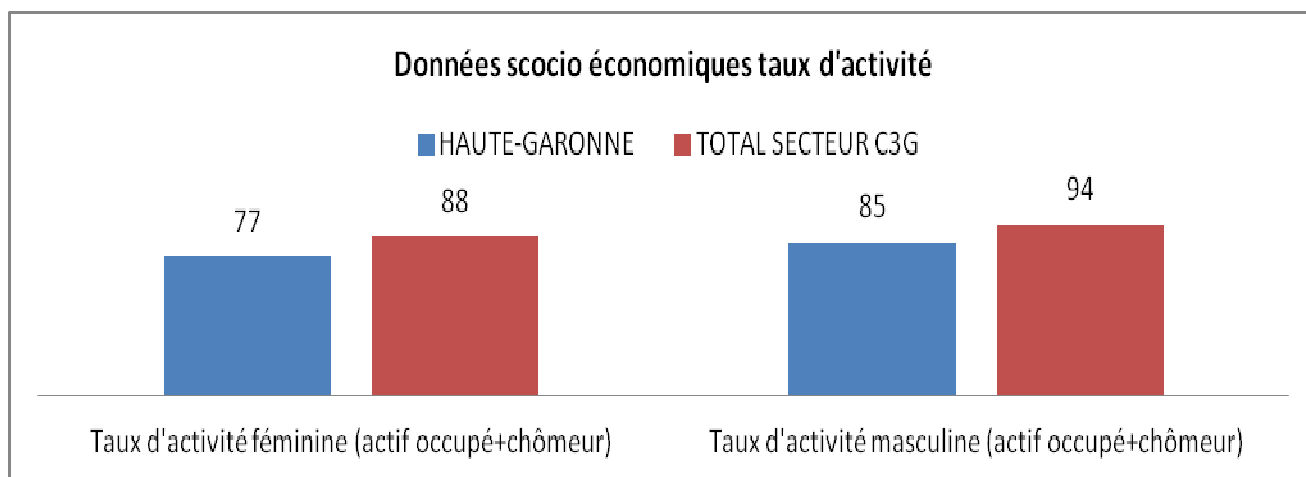


Figure 9 Sources : CAF Haute-Garonne au 31 décembre 2016 - 2015 - 2014 - 2013

Au regard des moyennes départementales, le taux d'activité est élevé sur le secteur de la C3G.

1. Composition et Ressources des familles

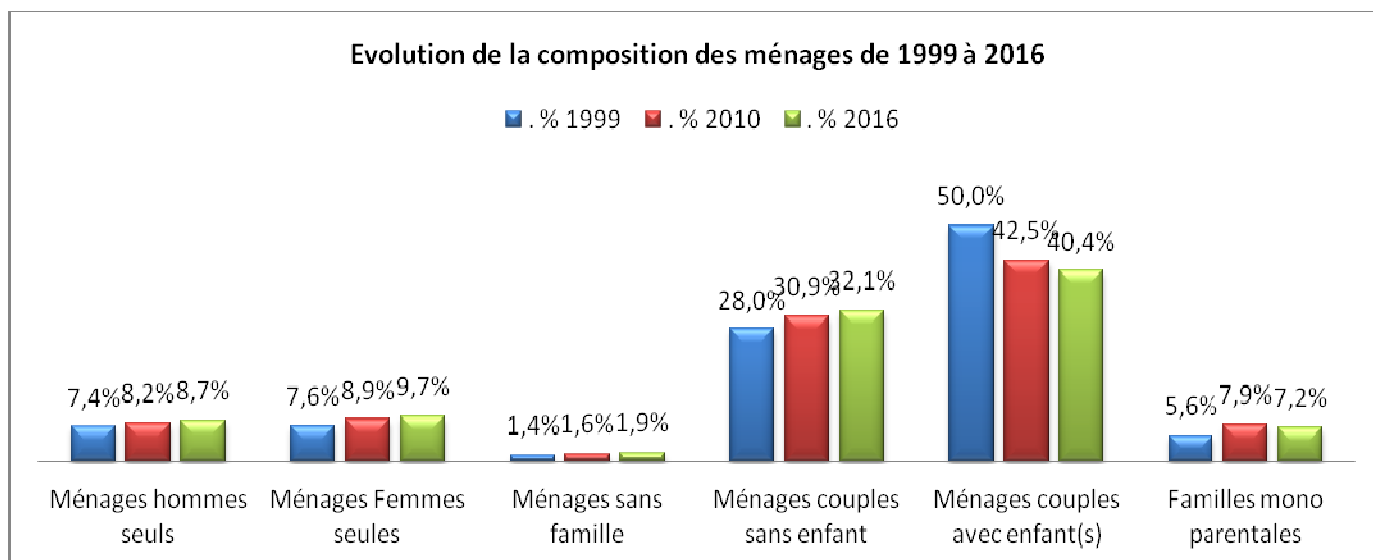


Figure 30 Insee RPP 2009 (géographie au 1/01/2011) et RP2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales)

Communes	Nombre d'allocataires	Couples sans enfants	Couple avec 1 enfant	Couple avec 2 enfants	Couples avec 3 enfants	Couples avec 4 enfants ou plus	Hommes isolés	Femmes isolées	Famille monoparentale avec 1 enfant	Famille monoparentale avec 2 enfants
BAZUS	58		5	33			5		6	
BONREPOS-RIQUET	31		5	14						
GARIDECH	278		34	150	15		18	21	17	12
GAURE	55			27	8		5	5		
GEMIL	42			23						
GRAGNAGUE	233		23	108	22		27	23	17	7
LAPEYROUSE-FOSSAT	351	5	26	171	45	7	30	24	19	19
LAVALETTE	93		12	38	13		12	10		
MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE	578	9	54	209	52	13	72	77	45	40
MONTJOIRE	176		19	92	11		9	17	15	6
MONTPILOT	50		6	18	10		6	5		
PAULHAC	192		19	94	26		15	11	14	7
ROQUESERIERE	92		9	46	6		10	8	8	
SAINT-JEAN-LHERM	43		7	16	5		6			
SAINT-MARCEL-PAULEL	41		8	16			6			
SAINT-PIERRE	28			13						
VERFEIL	575	14	62	222	41	8	62	65	54	39
VILLARIES	100		6	51	11		14	8		
Totaux	3016	28	295	1341	265	28	297	274	195	130

Tableau 2 Dénombrement des foyers allocataires par configuration familiale et par commune en 2016, sources CAF IMAJE

Ce tableau répertorie le nombre de ménages allocataires de la CAF. Il répertorie les ménages par composition : couples avec ou sans enfants, hommes et/ou femmes isolées, familles monoparentales.

- 44% des couples avec enfants ont deux enfants, 10% ont un enfant et 9% trois enfants, moins d'1% ont quatre enfants et plus ;
- Près de 11% des ménages allocataires vivent dans une situation de famille monoparentale ;

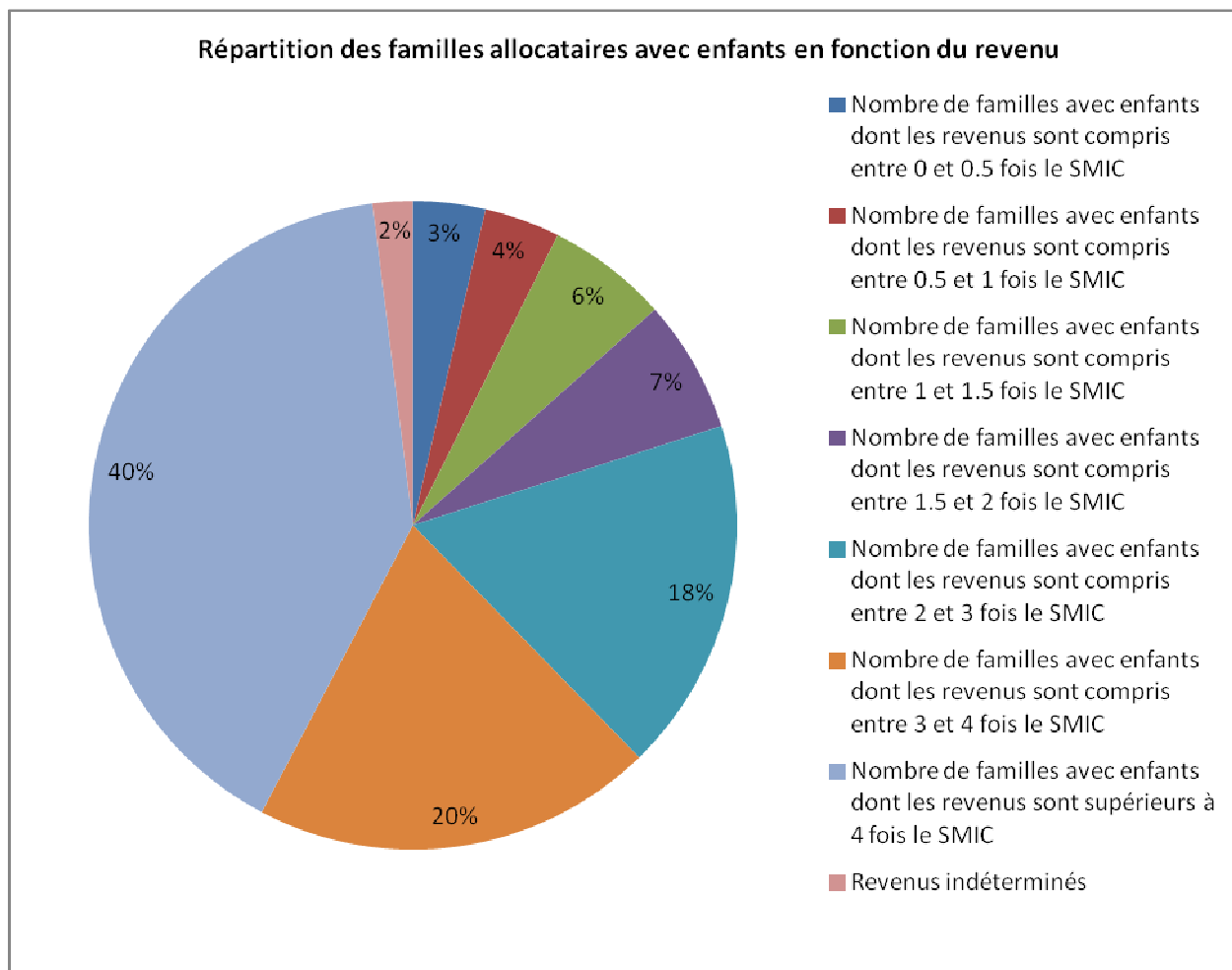


Figure 1 Sources : CAF Haute-Garonne au 31 décembre 2016

20% des familles avec enfants ont des revenus inférieurs à 2 fois le SMIC, 60% ont des revenus supérieurs à 3 fois le SMIC.

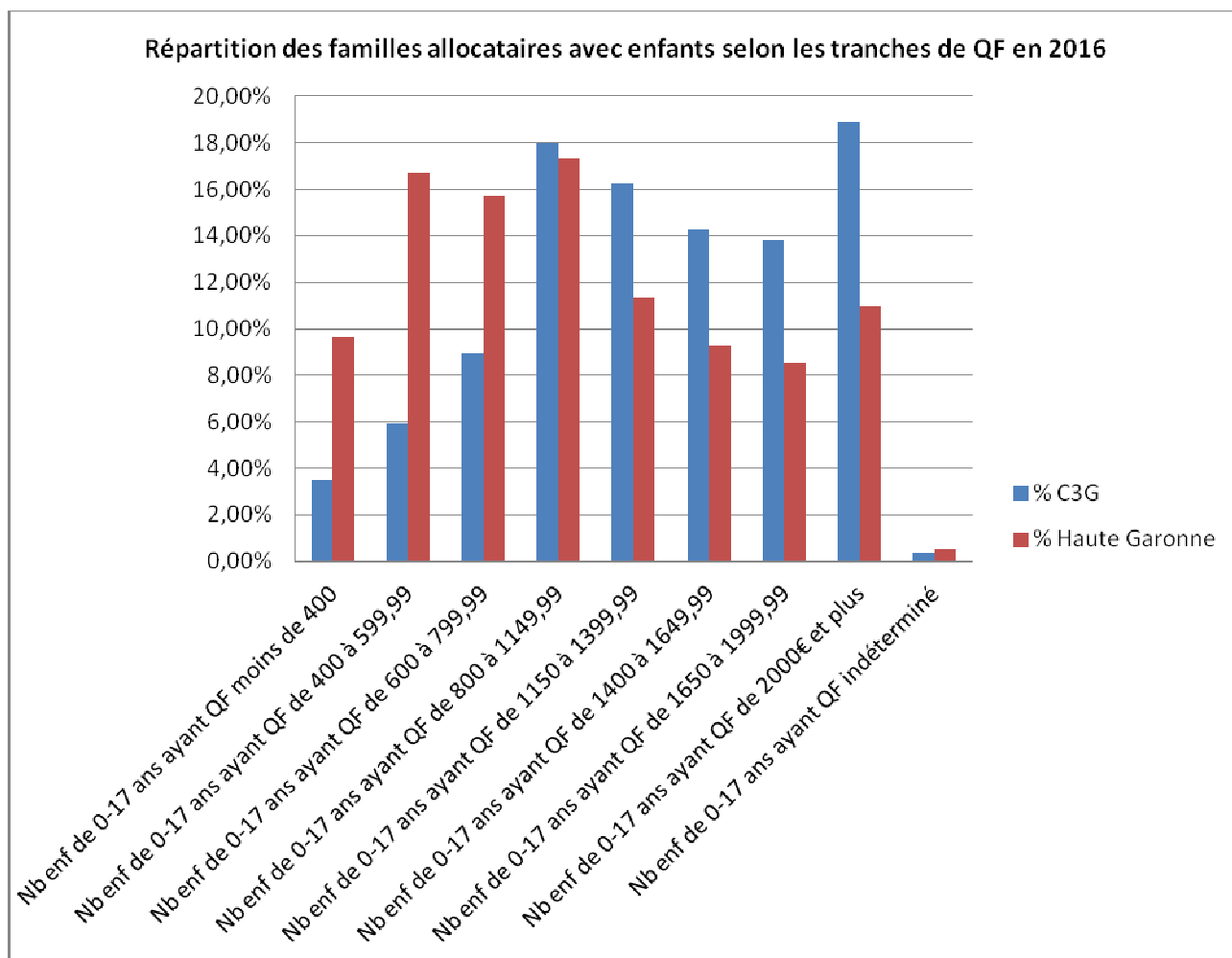


Figure 42 Sources : CAF Haute-Garonne au 31 décembre 2016

Sur la C3G, 19% des enfants allocataires sont issus de familles dont le quotient familial est inférieur à 800€, sur le département de la Haute Garonne cette population représente 43% des enfants allocataires.

2. Les familles bénéficiaires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) :

NOM COMMUNES	Nb de familles bénéficiaires AEEH			
	2013	2014	2015	2016
BAZUS	NS	NS	NS	NS
BONREPOS-RIQUET	NS	NS	NS	NS
GARIDECH	7	10	8	9
GAURE	NS	NS	NS	NS
GEMIL	NS	NS	NS	NS
GRAGNAGUE	NS	NS	6	10
LAPEYROUSE-FOSSAT	9	9	8	10
LAVALETTE	NS	NS	NS	NS
MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE	14	17	19	22
MONTJOIRE	NS	NS	NS	NS
MONTPITOL	NS	NS	NS	NS
PAULHAC	NS	NS	NS	NS
ROQUESERIERE	NS	NS	NS	NS
SAINT-JEAN-LHERM	NS	NS	NS	NS
SAINT-MARCEL-PAULEL	NS	NS	NS	NS
SAINT-PIERRE	NS	NS	NS	NS
VERFEIL	13	16	16	19
VILLARIES	NS	NS	NS	NS
TOTAL SECTEUR	68	76	76	94

Tableau 3 Sources : CAF Haute-Garonne au 31 décembre 2016

Sur l'ensemble du territoire de la C3G, 94 familles sont bénéficiaires de l'AEEH en 2016, en 2013 on en dénombrait 68, soit une augmentation de +38%.

D. Zoom sur les communes :

BAZUS ET VILLARIES

Environnement

Le nombre d'habitants à Bazus est de 579 dont 9.3% d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

Le nombre d'habitants à Villariès est de 824 dont 9.95% d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

Les deux communes bénéficient d'un city-stade dans le cadre du développement des équipements sportifs porté par la Communauté de Communes. La commune de Villariès est également dotée d'un skate park, d'une piste de vélo cross, d'un terrain de basket et d'un boulodrome.

La mairie de Villariès a engagé le projet de construction d'une école et de locaux ALAE.

A Bazus un local est en projet pour accueillir les bureaux des directeurs écoles et ALAE.

Sur les communes, une bibliothèque, la mise en valeur d'un patrimoine (Bastide de Monte Vellardo, église classée, association de recherches archéologiques), la présence d'associations (gym et peinture,

détente et loisirs, Art'Color, Bazus Band à Bazus) sont des points d'ancrage pour développer des actions culturelles.

Sur les deux communes des projets de constructions de logements sont envisagés: une dizaine à Bazus et une vingtaine à Villariès

Les enjeux et les orientations éducatives

Les écoles de Bazus et Villariès sont en RPI avec Gargas (qui ne fait pas partie de la C3G).

L'aménagement des espaces un projet à part entière à mettre en œuvre sur les deux ALAE :

- A Bazus, les locaux sont exigus et pour la plupart partagés avec l'école;
- A Villariès une classe va être supprimée à la rentrée ce qui permet la mise à disposition d'une salle spécifique à l'ALAE en plus des locaux partagés mis à disposition (salle des fêtes).

L'organisation des transports entre les communes, la cohérence du parcours de l'enfant, tant sur la journée qu'au cours de sa scolarité, la communication spécifique à établir avec les familles sont des éléments à prendre en compte dans la mise en œuvre du projet périscolaire.

Favoriser le lien entre les structures de Bazus et Villariès: faciliter la communication, la mixité et la rencontre entre les publics, les familles et les partenaires.

GARIDECH

Environnement

Le nombre d'habitants à Garidech est de 1752 dont 11.5% d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

La commune bénéficie de nombreux équipements sportifs (skate Parc, City stade, Dojo, piste de vélo cross, terrain de foot,...). Une bibliothèque et une vaste salle des fêtes (utilisées pour la restauration les midis) contribuent à l'accueil au quotidien et à l'animation collective autour d'événements, de projets. Des associations permettent de diversifier l'offre de loisirs: Energie Club, Gar'ö zartiste, Karaté, Danse de salon...

Des nouveaux locaux ALAE sont en cours de construction avec des ouvertures envisagées en ALSH le mercredi après-midi et sur certaines périodes de vacances.

De nombreux projets de construction de logements sont en cours laissant augurer une augmentation de la population et des enfants scolarisés.

Les enjeux et les orientations éducatives

L'organisation des différents lieux, la proximité des différentes infrastructures et lieux d'accueil facilitant la mise en place de projet, le fonctionnement adopté avec des accueils dans chacune des écoles, une mixité sociale limitée, sont des éléments à prendre en compte dans la mise en œuvre du projet périscolaire.

Développer les projets solidaires et de partenariat, notamment avec les familles, pour contribuer à la dynamique de la commune.

GRAGNAGUE

Environnement

Le nombre d'habitants à Gragnague est de 1796 dont 8.6% d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

La commune propose des équipements sportifs et culturels variés: City stade, terrain de basket, Centre équestre, salle de théâtre, école d'enseignement artistique (musique), une bibliothèque, un espace de jeux pour les enfants.

De très nombreuses associations participent à une dynamique culturelle, sportive et événementielle de la commune: Gymnastique, Football, Yoga, Tae kwon do, Tai Chi, Tennis Art'Dances, Artistes en Herbe, Cinemuse, Color Sun, Empreinte d'art, Poterie, Ritournelle, Danse Country, Flamenco,...

Il y a un projet de construction de nouveaux locaux scolaires, ALAE et ALSH et de nombreux logements, dont une grande part de locations et de logements sociaux sont en cours de construction

La commune accueillera en 2021 un lycée.

Les enjeux et les orientations éducatives

La place de la commune au cœur de la C3G, la gare ferroviaire à proximité ainsi que l'accès à l'Autoroute, les commerces locaux (restauration) et les manifestations qui ponctuent l'année sont des éléments à prendre en compte dans la mise en œuvre du projet périscolaire et extrascolaire.

L'ALSH accueille des enfants extérieurs à la commune auxquels il est nécessaire d'apporter une attention particulière afin de faciliter leur inclusion.

Mobiliser les acteurs locaux, les publics et les familles dans la construction des projets, le fonctionnement et la réflexion éducative: par exemple travail sur la parentalité au moyen de cafés de parents.

GAURE-LAVALLETTE

Environnement

Le nombre d'habitants à Gauré est de 518 dont 9.26% d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

Le nombre d'habitants à Lavalette est de 754 dont 10.1% d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

La commune de Gauré bénéficie de peu d'équipements. Pour autant, la prise en compte d'une politique éducative de qualité a amené les élus à proposer une restauration faite sur place les midis.. Une association culturelle et d'histoire est également présente sur la commune. La commune envisage la construction d'un city park, d'un terrain de VTT ainsi qu'une vingtaine de logements.

La commune de Lavalette propose des équipements sportifs variés au regard de sa taille: terrain de tir à l'arc, de basket, de tennis (club), ainsi qu'un boulodrome et des sentiers de randonnées (exploités et valorisés par une association). Sur le plan culturel, au même titre que les communes alentour, Lavalette bénéficie d'un patrimoine architectural et a une bibliothèque mais n'a pas de ressources spécifiques dans le domaine artistique. Des associations de Judo et de Yoga complètent l'offre sportive sur la commune.

La commune de Lavalette a construit une nouvelle école avec des locaux ALAE et projette la construction d'une vingtaine de maisons.

Les enjeux et les orientations éducatives

L'organisation des transports entre les communes, la cohérence du parcours de l'enfant, tant sur la journée qu'au cours de sa scolarité, la communication spécifique à établir avec les familles sont des éléments à prendre en compte dans la mise en œuvre du projet périscolaire.

L'école de Lavalette a développé un projet inspiré de la pédagogie prônée par Céline Alvarez ce qui implique des modalités de fonctionnement spécifique dans la continuité de la prise en charge des enfants.

Favoriser le lien entre les structures de Gauré et Lavalette: faciliter la communication, la mixité et la rencontre entre les publics, les familles et les partenaires.

LAPEYROUSE-FOSSAT

Environnement

Le nombre d'habitants à Lapeyrouse-Fossat est de 2807 dont 9.47% d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

Selon les prévisions, la commune devrait passer la barre des 3500 habitants vers 2020 avec pour conséquence la construction de logements sociaux.

La commune propose des équipements sportifs et culturels variés: City stade, Terrain de basket, de foot, de tennis, Centre équestre, école d'enseignement artistique (musique), un bibliobus, des espaces de jeux pour les enfants. De nombreuses associations participent à une dynamique culturelle, sportive et événementielle de la commune et bénéficient pour certaines de locaux mis à disposition (salle des fêtes, maison des associations, etc.) Ainsi les habitants peuvent pratiquer des activités physiques (foot, tennis, basket, détente, etc.) et culturelles (musique, flamenco, Melting Pot, etc.) ou s'inscrire dans un projet solidaire (Baobab, Ndimbal).

Des nouveaux locaux scolaires, ALAE et ALSH sont en cours de construction.

Une nouvelle crèche a été construite et livrée début 2018 avec une capacité d'accueil de 30 places, soit 5 places de plus que la précédente.

Les enjeux et les orientations éducatives

L'équipe de la crèche de Lapeyrouse a mis en œuvre un projet d'accueil basé sur la pédagogie Montessori. Il sera intéressant de mettre un partenariat en place entre le service enfance et cette crèche pour travailler sur les échanges de pratique et les projets passerelles.

Lapeyrouse-Fossat est à proximité de l'aire urbaine et les jeunes collégiens sont scolarisés à L'Union. La commune est dotée d'un multi-accueil et d'un Centre d'Animation Jeunesse. L'action éducative des 0 à 17 ans et la spécificité d'un public tourné vers l'agglomération Toulousaine et bénéficiant d'un cadre rural sont des éléments à prendre en compte dans la mise en œuvre du projet périscolaire et extrascolaire.

Consolider l'implication dans la vie de la commune, les projets de partenariat et les passerelles petite enfance-enfance et enfance-jeunesse.

MONTASTRUC LA CONSEILLERE

Environnement

Le nombre d'habitants à Montastruc-la-Conseillère est de 3425 dont 12% d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

La commune propose de nombreux équipements sportifs: City stade, terrain de basket, de foot, de rugby, de tennis, un Dojo. Les clubs sportifs sont actifs et développent les pratiques. Une bibliothèque, une salle des fêtes et des locaux sont mis à disposition des associations culturelles et artistiques, de solidarité, de valorisation du patrimoine comme la MJC, l'Association Gribouille, des associations mobilisées autour d'enfants en situation de handicap.

La commune prévoit la construction d'une centaine de logements dans les mois à venir.

Elle envisage aussi la construction de nouveaux locaux pour la crèche avec une augmentation de la capacité d'accueil

Les enjeux et les orientations éducatives

La commune est dotée d'un Multi-Accueil, d'un Centre d'Animation Jeunesse, d'un LEP privé dont une filière Services à la Personne.

L'action éducative des 0 à 17 ans, l'accueil de tous les enfants de la Communauté de Communes sur l'ALSH au mois d'août et la présence de services dans le champ social sont des éléments à prendre en compte dans la mise en œuvre du projet périscolaire et extrascolaire.

Accompagner le parcours de l'enfant et continuer de l'investir sur sa commune en partenariat avec les services de la petite enfance, de la jeunesse, des écoles et des acteurs locaux.

MONTJOIRE

Environnement

Le nombre d'habitants à Montjoire est de 1323 dont 11% d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

La commune propose des équipements sportifs: terrains de foot et de tennis, un centre équestre.

Les Montjoriens bénéficient de cours de musique, d'associations comme «poms poms», Montjoire, culture, environnement, «potes âgés», Association Soraya.

La commune a lancé le projet de construction d'un nouveau bâtiment ALAE.

Les enjeux et les orientations éducatives

La diversité des publics dans un accueil et l'identité de la commune sont des éléments à prendre en compte dans la mise en œuvre du projet périscolaire.

Contribuer à l'ouverture culturelle en développant les pratiques artistiques et sportives

PAULHAC

Environnement

Le nombre d'habitants à Paulhac est de 1264 dont 13.5% d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

La commune propose des équipements sportifs et culturels variés: City stade, terrain de tennis, une bibliothèque et ludothèque. Des associations renforcent la proposition artistique (Creatismasme, Ludiscene, Mambo bidon, etc.).

Le patrimoine architectural et les ressources environnementales sont des points d'appuis pour la découverte, la curiosité et les jeux d'extérieur.

Les enjeux et les orientations éducatives

Un Espace de Vie Social s'implante actuellement sur la commune.

La proximité de la forêt de Buzet et le cadre de la commune de Paulhac, les besoins évolutifs des familles sont des éléments à prendre en compte dans la mise en œuvre du projet périscolaire et extrascolaire.

Poursuivre le travail partenarial avec les familles, l'école, les associations locales pour développer les projets citoyens et responsables dans une démarche de coéducation.

ROQUESERIERE ET MONTPITOL

Environnement

Le nombre d'habitants à Montpitol est de 409 dont 8.6% d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

Le nombre d'habitants à Roquesérière est de 734 dont 8.4% d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

Les deux communes bénéficient d'un city-stade dans le cadre du développement des équipements sportifs porté par la Communauté de Communes. La commune de Montpitol a également un lac avec un club d'aviron. Sur les communes, un bibliobus, des associations (théâtre, gym, couture), les ressources environnementales, le patrimoine architectural sont des points d'ancrage pour développer des actions et projets d'animation.

La commune de Roquesérière prévoit la construction de 70 maisons, peu de primo accédants à la propriété s'installent sur la commune, laissant envisager l'arrivée de familles qui auront peu d'enfants à scolariser en école primaire. La ZAC de St Sulpice récemment construite attire des populations qui travailleront sur cette zone.

Un nouveau bâtiment a été construit pour abriter les locaux de l'ALAE et la salle du Conseil Municipal qui servira aussi de bibliothèque.

La commune de Montpitol a lancé le projet de construction de locaux pour l'ALAE; une quinzaine de terrains de sont constructibles sur la commune.

Les prévisions en termes d'effectifs scolaires semblent stables pour les années à venir, la baisse d'enfants à Montpitol devrait s'équilibrer avec la hausse à Roquesérière.

Les enjeux et les orientations éducatives

Fort de ses nouveaux locaux, la bibliothèque, gérée par des bénévoles, travaille en lien avec la BDT sur son développement et les partenariats avec l'école et l'ALAE situés à proximité. Le projet municipal vise à faire de cet équipement un lieu favorisant le lien social.

De nouvelles associations s'implantent sur le territoire (CROL, club mouche, Yoga, ...) susceptibles de mener des projets en partenariat avec l'ALAE. Une aide aux devoirs est organisée sur le temps ALAE du soir à Roquesérière avec l'intervention de bénévoles. La commune a aussi mis à disposition d'habitants et de l'ALAE des jardins partagés.

L'organisation des transports entre les communes, la cohérence du parcours de l'enfant, tant sur la journée qu'au cours de sa scolarité, la communication spécifique à établir avec les familles sont des éléments à prendre en compte dans la mise en œuvre du projet périscolaire.

Faciliter la communication, la mixité et la rencontre entre les publics, les familles et les partenaires.

VERFEIL

Environnement

Le nombre d'habitants à Verfeil est de 3570 dont 11% d'enfants âgés de 3 à 11 ans.

La commune propose de nombreux équipements sportifs: City stade, skate parc, terrain de basket, de foot, de rugby, un complexe sportif et une piscine non couverte (seul équipement nautique sur le territoire). De nombreuses propositions existent autour du sport (Taekwondo, Tai Chi, Yoga, Judo, Badminton, athlétisme, etc.) Un club de voile et un club aviron investissent les ressources naturelles (lac). L'offre culturelle est également riche et variée: bibliothèque, école d'enseignement artistique (musique), danse, cinéma, musée, associations artistiques (chorale, La Bélugo, Théâtre, etc.). Verfeil est également un lieu riche en patrimoine architectural (château, églises, portes de la ville, etc.)

De nombreuses constructions de logements sont en cours et à prévoir avec de l'habitat collectif.

Une réflexion globale est en cours avec le CAUE pour doter la commune de locaux scolaires et d'Accueils de Loisirs répondant aux besoins d'une population grandissante; les locaux scolaires actuels et des accueils de loisirs vont saturer d'ici deux ans.

Les enjeux et les orientations éducatives

La diversité des publics, de l'offre éducative et la présence du collège sur la commune sont des éléments à prendre en compte dans la mise en œuvre du projet périscolaire et extrascolaire.

Développer les projets solidaires et autour de la diversité en partenariat avec les acteurs locaux, les publics et les familles contribuer à la dynamique éducative de la commune.

IV. L'offre éducative :

Les établissements scolaires et structures éducatives à destination des mineurs présentes sur le territoire sont les suivants :

- Un Lycée d'Enseignement Professionnel Rural et Privé l'Oustal (à Montastruc-la-Conseillère) ;
- Deux collèges publics (Verfeil et Montastruc-la-Conseillère) ;
- 13 écoles publiques dans 13 communes, dont trois RPI (Bazus-Villariès, Gauré-Lavalette, Roquesérière-Montpitol) ;
- 2 écoles primaires privées (Verfeil et Montastruc-la-Conseillère) ;
- 13 ALAE et 5 ALSH ;
- Deux CAJ (Lapeyrouse-Fossat et Montastruc-la-Conseillère) ;
- Un RAM intercommunal et trois multi-accueil (Lapeyrouse-Fossat, Montastruc-la-Conseillère, Verfeil) ;
- Plus de 260 associations implantées sur le territoire.
- Le futur lycée de Gragnague doit ouvrir pour la rentrée scolaire 2020/2021.

A. La petite enfance :

1. Les multi accueil :

- Lapeyrouse-Fossat : un multi accueil associatif « Les poupons câlins » d'une capacité de 30 places depuis le mois de janvier 2018 grâce à la construction de nouveaux bâtiments (l'agrément était auparavant de 25 places) ;
- Montastruc-la-Conseillère : un multi accueil municipal « crèche municipale des moulins » d'une capacité de 25 places. Un projet de construction d'un nouvel équipement est en cours d'élaboration avec une capacité d'accueil de 40 places avec une extension possible jusqu'à 60 places ;
- Verfeil : un multi accueil associatif « crèche scoubidous » d'une capacité de 20 places.

2. Le RAM « Les p'tits bouts du Girou »:

Le RAM est intercommunal, la compétence est portée par la C3G. Deux personnels à temps plein travaillent sur ce dispositif. C'est une action inscrite dans le Contrat Enfance Jeunesse signé entre la CAF 31 et la C3G.

3. « Les données relatives à l'observation de la demande des familles

Données de référence

Données	Année n-3	Année n-2	Année n-1	Année n
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	672	609	640	
Nombre d'enfants de 3 à 5 ans	653	648	660	
Nombre d'enfants de moins de 3 ans (parents sont en activité)	466	420	457	
Nombre d'enfants accueillis en Eaje	162	164	91	
Nombre d'enfants de moins de 3 ans gardés par un assistant maternel	323	321	344	

Tableau 4 Source évaluation du RAM 2017

Si les chiffres sont cohérents avec un vaste territoire de 18 communes, nous pouvons constater que le nombre d'enfants de moins de trois ans reste relativement stable entre 2014 et 2016. Le nombre d'enfants de moins de trois ans accueillis par un assistant maternel suit la même tendance. Notons toutefois que cette stabilisation reste hétérogène sur le territoire, surtout en 2016. Certains professionnels subissent des périodes de chômage, notamment dans les communes les plus éloignées des axes autoroutiers. (les plus impactés étant Villariès, Bazus et Verfeil).

Autre élément intéressant à préciser : le nombre d'assistants maternels accueillant 3 ou 4 enfants a augmenté de 11.8 % en trois ans sur le territoire. Certains n'hésitent pas à solliciter la PMI pour accroître leur capacité d'accueil et le RAM les accompagne dans ce choix qui implique une remise en question de son mode de fonctionnement (s'adapter aux rythmes des quatre enfants accueillis, se remettre en question, se former, gérer son stress éventuel...).

Si nous additionnons le nombre d'enfants accueillis en EAJE et chez les assistants maternels et que nous comparons avec le nombre d'enfants de moins de trois ans sur le territoire, nous constatons que seulement une centaine sont gardés par les parents, la famille... L'offre et la demande d'accueil semble donc plutôt équilibrées sur la communauté de communes. »²

« Les données relatives à l'observation de l'offre d'accueil

Données	Source	Nombre dans le champ territorial du Ram		Nombre de places théoriques	
		N-3	N	N-3	N
Eaje (établissement d'accueil du jeune enfant)	EAJE	3	3	65	65
Assistants maternels agréés du territoire	Pmi	165	160	462	477
Nombre d'assistants maternels actifs au moins un mois dans l'année	Caf « Imaje »	151	152		
Nombre de maisons d'assistants maternels (Mam)	Pmi Caf	3	3	36	36
Nombre d'associations ou entreprises de services à la personne sur le territoire	Site Internet	2	2		

Tableau 5 source évaluation du RAM 2017

L'offre d'accueil sur le territoire est restée stable sur les trois années. Les assistants maternels qui cessent leurs fonctions pour retraite, déménagement ou reconversion sont remplacés par de nouveaux professionnels en nombre à peu près équivalent.

La mission d'observatoire est un axe à développer sur le service. Les freins rencontrés pour y parvenir sont nombreux et les faire tomber demande de réfléchir à une stratégie innovante. La compilation tant de l'offre que des demandes reste inexploitable.

² Extrait de l'évaluation menée par le RAM pour l'année 2017 à destination de la CAF 31
Renouvellement PEDT 2018-2021 Communauté de communes des coteaux du Girou

Pour pouvoir développer cette mission d'observatoire, les salariés du RAM envisagent de se rapprocher des collègues des autres RAM et de créer des outils en commun avec les EAJE.

Des solutions sont envisageables, comme la mise en place d'un « guichet unique » pour regrouper l'ensemble des demandes, besoins d'accueil sur le territoire.

L'exercice de la compétence petite-enfance encore partagée, entre les communes pour l'accueil collectifs et la communauté de communes pour l'accueil individuel, freine la mise en place d'un enregistrement central des demandes.

A ce jour, c'est la volonté des acteurs de terrain de travailler en partenariat et qui peut faire évoluer la qualité de l'observation des besoins et des réponses apportées en matière d'accueil du jeune enfant.

L'enjeu est double :

- Les familles pourraient ainsi obtenir une information complète sur les différents modes d'accueil sur le territoire.
- Les EAJE et le RAM pourraient avoir davantage de lisibilité sur les demandes des familles

Le nombre d'assistants maternels présents sur le territoire semble répondre à la demande des familles, sauf lorsqu'il y a des demandes spécifiques en termes d'horaires notamment avant 7h30 le matin et après 18h30 le soir, ainsi que le samedi. Pour y répondre, un travail de partenariat a débuté avec un RAM de proximité qui est plus à même de répondre à ces demandes.»³

B. L'enfance :

1. Répartition des 3/11 ans dans les écoles publiques

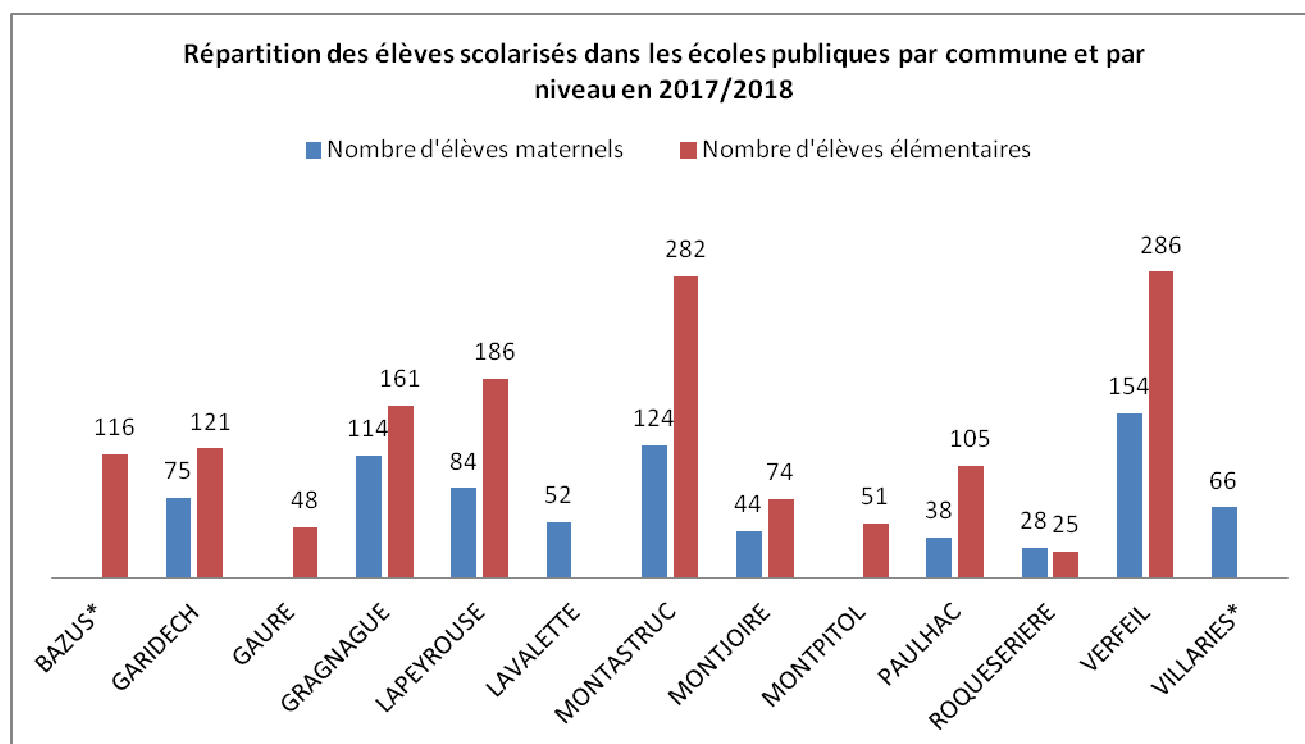


Figure 53 Effectifs scolaires dans les écoles publiques de la C3G 2017/2018

³ Idem : Extrait de l'évaluation menée par le RAM pour l'année 2017 à destination de la CAF 31 Renouvellement PEDT 2018-2021 Communauté de communes des coteaux du Girou

Sur 2234 enfants scolarisés dans les écoles publiques de la C3G, 2210 sont inscrits en ALAE, 1126 filles (51% des inscrits) et 1084 garçons, soit 99% des effectifs totaux.

En 2018	Ecole maternelle 3-6 ans	Ecole élémentaire 6-11 ans	Ecole primaire + (maternelle élémentaire) 3-11ans	collèges	lycées
Nombre d'établissements scolaires	5	7	7	2	1 LEP
Nombre de classes	19	43	36	14 +	
Nombre de classes ULIS (unités localisées pour l'inclusion scolaire)			1		

Classes	BAZUS	GARIDECH	GAURE	GRAGNAGUE	LAPEYROUSE	LAVALETTE	MONTJOIRE	MONTPILOT	PAULHAC	ROQUESERIERE	VERFEIL	VILLARIES	MONTASTRUC	Total général
TPS/PS				28										28
PS		27			28						32	14	23	124
PS/MS				28		28	19		19		29		50	173
MS					28						29			57
MS/GS		48		58			25		19		32	52		234
GS					28						32		51	111
PS/MS/GS										28				28
GS/CP						24								24
GS/CP/CE1										25				25
CP	26	21		26	25		14		17		49		50	228
CP/CE1					24									24
CE1	25	28		27	26		17				73		50	246
CE1/CE2			24	26					24					74
CE1/CE2/CM1								25	19					44
CE2	25	25			27						29		50	156
CE2/CM2							21				24			45
CE2/CM1				27	28								23	78
CM1		26					22		23		43		54	168
CM1/CM2	40		24	27	56			26						173
CM2		21		28					22		58		55	184
ULIS											10			10
Total général	116	196	48	275	270	52	118	51	143	53	440	66	406	2234

De nombreux logements sont en cours de construction sur le territoire et d'autres sont projetés ce qui augure une augmentation continue de la population

Des ouvertures de classes sont prévues sur les écoles de Gragnague (2), de Garidech (1), de Verfeil (1) pour la rentrée scolaire 2018/2019. Des fermetures sont prévues sur les écoles de Montjoire (1) et de Villariès (1).

Au regard des constructions de logements en cours et prévus, les écoles de Gragnague, Garidech, Montastruc-la-Conseillère, Lapeyrouse-Fossat, Verfeil devraient voir leurs effectifs augmenter dans les années à venir.

Ainsi des projets de construction d'école sont en cours ou à l'étude : Gragnague, Verfeil, Lapeyrouse-Fossat, Villariès.

Les amplitudes horaires des ALAE sont organisées comme suit :

	Amplitude journalière d'accueil								AMPLITUDE HEBDO. PRISE EN CHARGE DES ENFANTS
	heures ouverture			amplitude accueils matins / midis / soirs		heures fermeture			
	7h00	7h15	7h30	PAUSE MERIDIENNE	MERCREDIS	18h30	18h45	19h00	
BAZUS - VILLARIES			1H20	1H30	12H40 > 1h	2H25			49,2
GARIDECH			50'	2H15	12h30 > 1h	2H45			50
GAURE		1H35		1H30	12H30 > 30'	3H			51,25
GRAGNAGUE		1H35		2H00	12H30 > 30'	2H30			51,25
LAPEYROUSE-FOSSAT			1H05	2H	12H30 > 45'	2H30			49
LVALETTE			1H20	2H	12H45 > 45'	2H15			49,25
MONTASTRUC MATERNEL			1H05	1H45	12H45 > 1h	3H			50,25
MONTASTRUC ELEM.			1H20	2H	13H > 1h	2H30			50,5
MONTJOIRE			1H20	2H	13H > 1h	2H45			51,5
MONTPITOL		1H35		2H15		2H30			51,8
PAULHAC			1H20	1H45	12H30 > 30'	2H30			49
ROQUESERIERE		1H25		1H50	12H30 > 40'	3H05			52,25
VERFEIL MATERNEL	1H35			2H	12H30 > 1h	3H			53,5
VERFEIL ELEMENTAIRE	1H20			2H	12H30 > 1h	3H15			53,5

2. Analyse des publics :

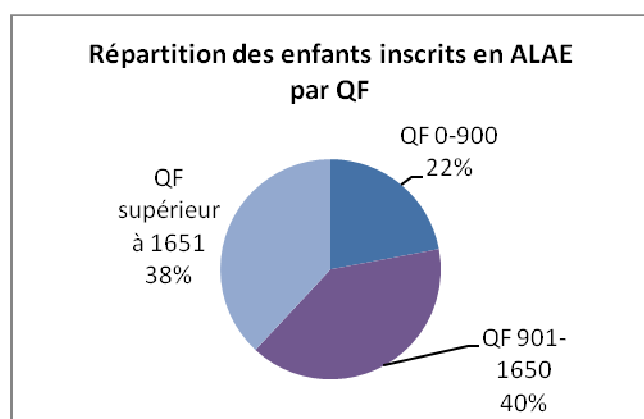


Figure 64 Source : enfants inscrits dans les ALAE de la C3G

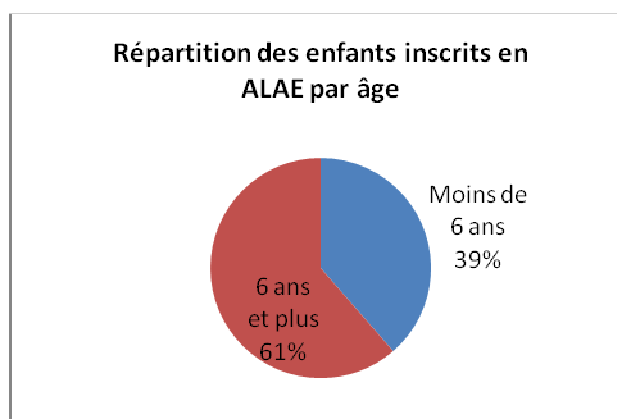


Figure 75 Source : enfants inscrits dans les ALAE de la C3G

78% des enfants inscrits ont un QF supérieur à 900.

Séjours en 2017 : répartition des enfants inscrits par QF :

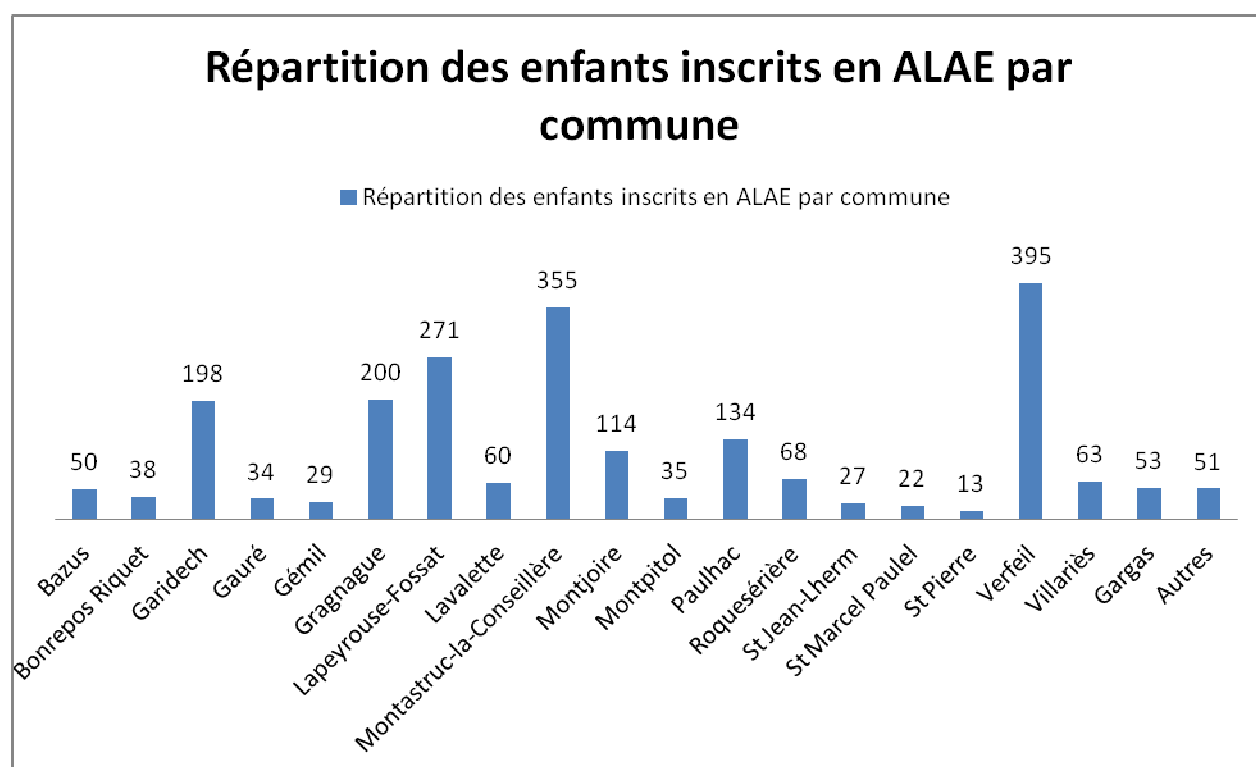
- QF inférieur à 900 : 20%
- QF entre 901 et 1150 : 15%
- QF supérieur à 1150 : 65%

Stages sportifs en 2017 : répartition des enfants inscrits par QF

- QF inférieur à 900 : 20%
- QF entre 901 et 1150 : 7%
- QF supérieur à 1150 : 73%

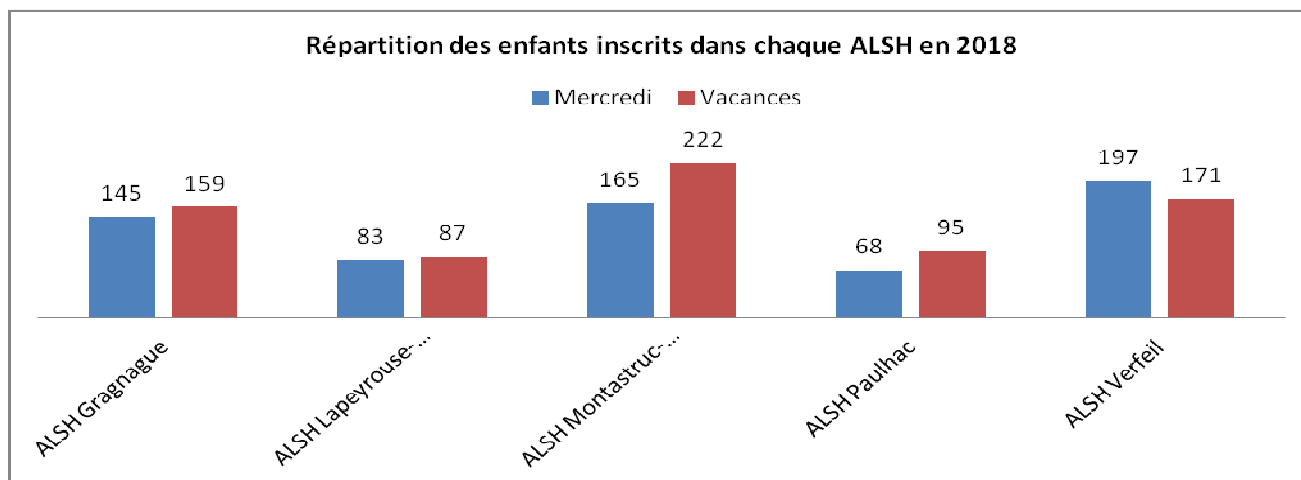
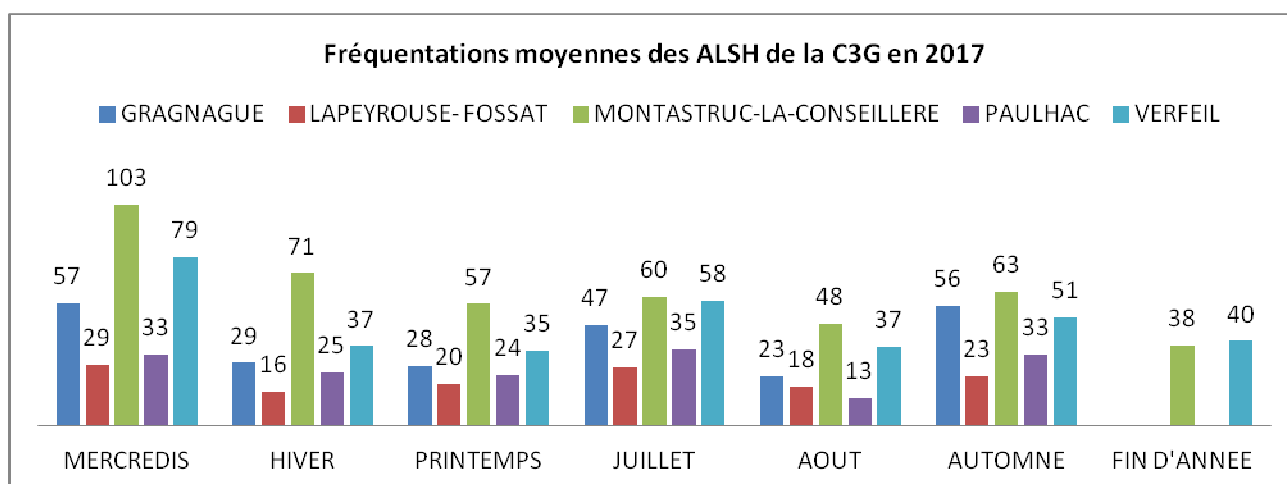
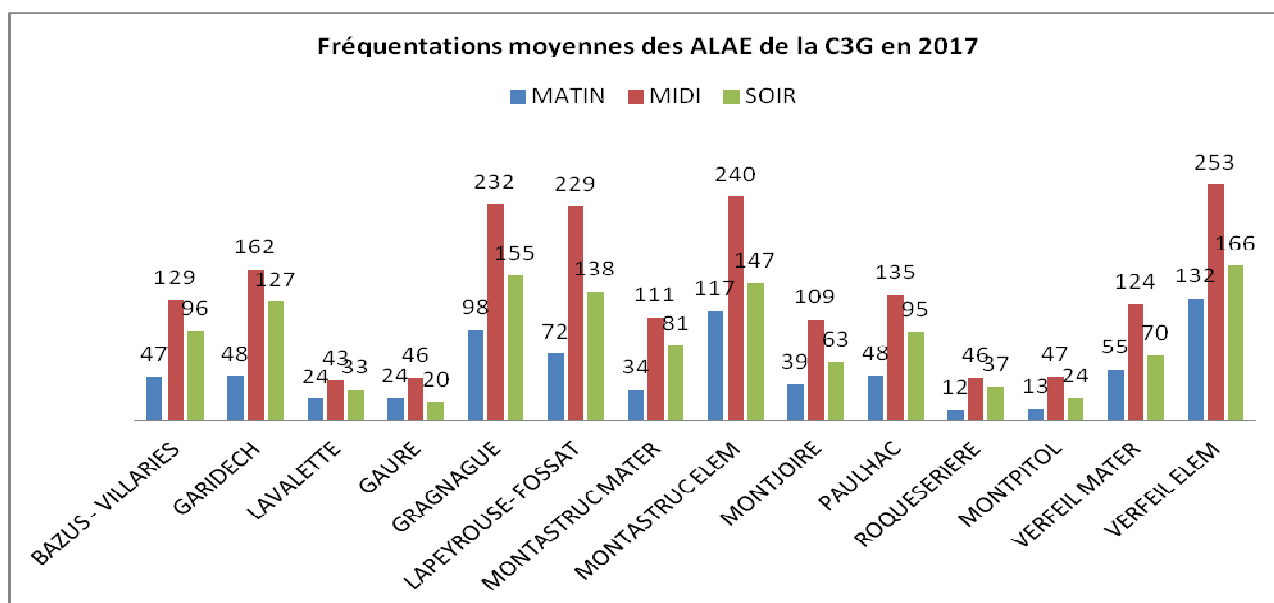
Au regard des fréquentations présentées ci-dessus en ALAE/ALSH, on constate que 99% des enfants scolarisés dans une école de la C3G sont inscrits en ALAE. Les fréquentations par QF sont à l'image de la répartition par QF sur le territoire.

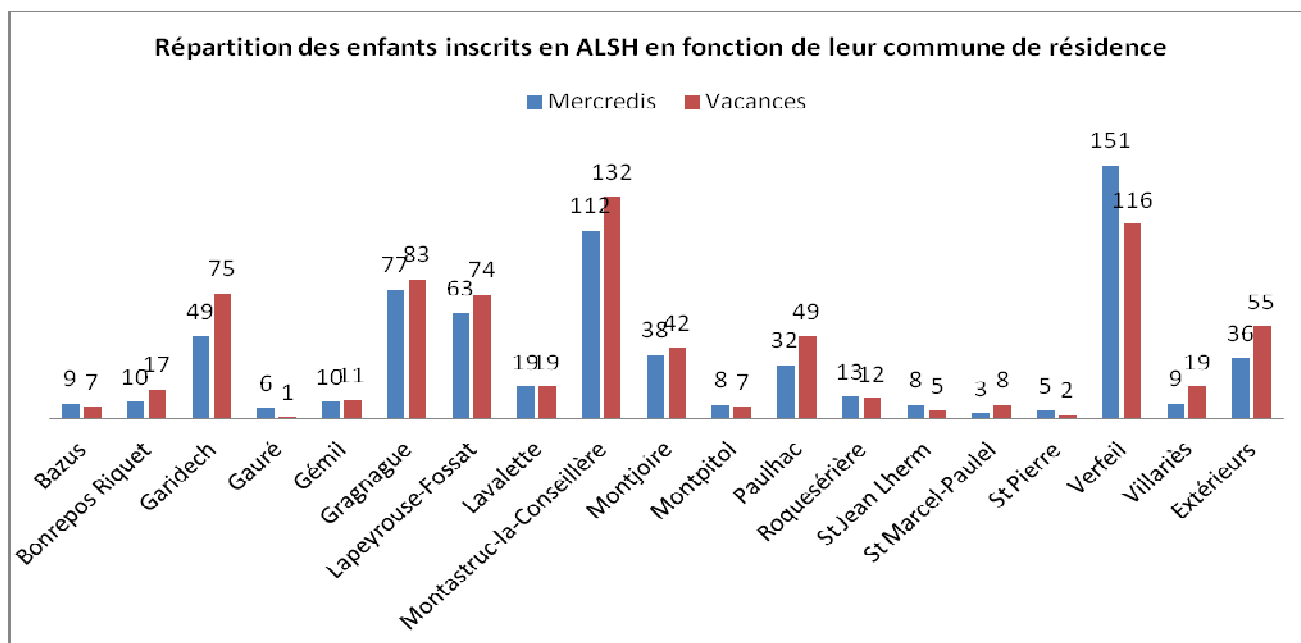
Sur les périodes des mercredis et vacances l'ensemble des familles, résidant la C3G, faisant une demande de réservation pour son (ses) enfant(s) reçoit une réponse positive. Il y a cependant des listes d'attentes sur des séjours et des sorties.



104 enfants ne résidents pas dans la C3G sont scolarisés sur le territoire, dont 53 de Gargas (commune intégrée au RPI Bazus-Villariès-Gargas) ; ce sont les communes de Gragnague, de Paulhac et de Verfeil qui accueillent le plus grand nombre d'enfants extérieurs (respectivement 10, 9 et 13 enfants).

3. Les fréquentations des ALAE / ALSH :





4. Diversité des activités périscolaires et extrascolaires proposées

Sur chaque structure, les activités proposées répondent aux besoins des enfants en fonction de leur âge.

Ce sont des activités culturelles, scientifiques, artistiques, sportives, ...

Pour enrichir les propositions, la coordination enfance a investi dans une cinquantaine de malles pédagogiques qui tournent sur les ALAE/ALSH. Les thèmes de ces malles sont variés : cirque, motricité, rugby, basket, handball, tennis, speedminton, bumball, tchouck-ball, tir à l'arc, jeux de société, malle à émotions, livres pop-up, kamishibai, ...

Un centre de ressources pédagogique est aussi mis à disposition des équipes, c'est un fonds documentaire qui porte sur les métiers et la pratique de l'animation ainsi que sur le développement de l'enfant.

Tout au long de l'année des formations et des échanges de pratique sont menés sur le territoire afin de poursuivre la professionnalisation des équipes.

Sur les temps de vacances, outre les programmations d'activités de chaque ALSH, les actions éducatives suivantes sont proposées :

- Stage initiation sportive sur un thème
- Un séjour hiver au ski et un séjour été
- Des séjours de proximité en été
- Des sorties et ateliers inter centres

5. Accessibilité

Accueil des enfants en situation de handicap

Un poste de chargé de mission de l'accueil des enfants en situation de handicap pour le réseau LEC GS :

- Accompagnement des structures ;
- Malles d'outils pédagogiques ;
- Formation des salariés ;

Des heures complémentaires pour des encadrants pour travailler le projet d'accueil individualisé et mener le partenariat avec les autres acteurs éducatifs (famille, école, instituts, ...)

L'objectif est de pouvoir offrir les meilleures conditions d'accueil et d'avoir une certaine cohérence d'accompagnement afin de s'adapter au mieux à chaque situation et aux besoins individuels de chaque enfant.

L'accueil personnalisé des enfants en situation de handicap dans les temps de loisirs périscolaires représente un enjeu majeur d'accessibilité pour tous aux activités de loisirs éducatifs. Le vivre ensemble, l'acceptation des différences, la rencontre et l'enrichissement par la mixité des publics font partie intégrante des projets des structures EAJE/RAM/ALAE/ALSH/CAJ du territoire.

94 familles sont bénéficiaires de l'AEEH sur le territoire de la C3G, 28 enfants ont été accueillis en 2017 dans une structure ALAE/ALSH.

Une classe ULIS sur l'école élémentaire de Verfeil avec un partenariat étroit entre temps scolaire et périscolaire ; l'AVS de classe intervient sur le temps pause méridienne et sur le soir.

A Montastruc-la-Conseillère, partenariat étroit avec le CERESA (Centre Régional d'éducation et de service pour l'Autisme en midi Pyrénées) pour l'accueil d'enfants atteint du trouble autistique avec une passerelle enfance-jeunesse opérationnelle pour ces accueils.

Accessibilité géographique

L'accessibilité géographique est au cœur des préoccupations de la Communauté de Communes qui souhaite garantir un égal accès à des services de qualité pour l'ensemble des familles. Ainsi, se sont mis en place :

- Un service de transport a été mis en place les mercredis midi pour acheminer les enfants des écoles aux ALSH de rattachement.
- Chaque école est équipé d'un ALAE.
- 5 ALSH sont répartis sur le territoire.

Accessibilité financière

L'augmentation du nombre de tranches (de 4 à 8 en ALAE et de 3 à 8 en ALSH), mise en place durant le précédent PEDT, permet une meilleure prise en compte des ressources des familles. Elle s'inscrit dans la réalité de territoire en intégrant un taux important de familles bénéficiant d'un revenu élevé, sans oublier les familles dont les ressources pourraient être un frein à l'accès aux structures éducatives et de loisirs.

6. Articulations « nouvelles » activités périscolaires – ALAE :

Les axes du Projet Éducatif de Territoire sont déclinés en objectifs généraux et opérationnels dans les Accueils de Loisirs. Les directeurs des ALAE sont des partenaires impliqués dans le PEDT, certains participent à des groupes de travail.

Les NAP sont intégrées dans les projets pédagogiques et dans les fonctionnements des ALAE. Ces temps sont encadrés par des animateurs périscolaires et des intervenants extérieurs.

Organisation des NAP

- Durée : $\frac{3}{4}$ d'heure (4 jours par semaine) ou une heure (3 jours par semaine) ;
- Nombre d'enfants : 1390 par jour en moyenne ;
- Nombre de séance : entre 100 et 120 séances par jour ;

Encadrement :

- Les animateurs périscolaires ;
- 45 intervenants : conventions
- Associations locales ;
- Auto entrepreneurs ;
- Bénévoles ;

Fonctionnement :

- Des cycles de vacances à vacances : 5 à 7 séances
- Des activités où l'assiduité est demandée ;
- Des activités libres

Au bout de 5 années de fonctionnement avec les NAP, les directeurs ALAE réinterrogent leur fonctionnement. Ils souhaitent que ces nouvelles activités, qui sont des activités dirigées, soient placées à différents moments de la journée afin de répondre au rythme des enfants.

Lien avec les projets d'école :

Les indicateurs ci-dessous permettent de mesurer les niveaux de partenariats entre les ALAE et les différents groupes scolaires.

Instances éducatives	Oui	Non	Observations
Participation au conseil d'école	×		Les directeurs des ALAE sont invités aux conseils d'école
Réunion PAI	×		La présence des équipes ALAE aux réunions PAI varie. Par contre les équipes ont bien accès à tous les documents et protocoles.
Participation équipe éducative	×	×	Peu de responsables sont invités aux équipes éducatives. Ils le sont lorsque des parents en font la demande
Connaissance du projet d'école (indiquer les axes principaux)		×	Dans l'attente des nouveaux axes en cours de réécriture par l'équipe enseignante.
Réunions : Rencontres formalisées directeur ALAE/ directeur école	×	×	Des rencontres régulières se font entre les responsables ALAE et les directeurs d'école, selon les sites ces rencontres sont formelles ou informelles
Coopération avec l'école	Oui	Non	Les axes travaillés
Articulation projet école / projet ALAE	×	×	Peu d'articulations sont faites entre les projets écoles et le projet ALAE, l'ALAE s'adapte aux fonctionnements des écoles pour que l'objectif sur « le vivre ensemble » soit dans une continuité et une logique de la journée scolaire de l'enfant.
Actions portées conjointement par l'école et par l'ALAE en faveur du rythme de l'enfant	×	×	Des propositions d'amélioration de l'accueil des enfants par rapport au rythme de l'enfant ont été proposées, cependant ces idées ne sont pas toujours validées par l'école. La cohérence sur ce sujet est bien plus affinée et la réflexion reste mutuelle avec les écoles maternelles.
Partage d'événements festifs	×		Sont organisés conjointement la semaine sans écran, le mois de la Fraternité et la fête de fin d'année. D'autres animations de vie locale comme le carnaval sont partagées. Les ALAE mettent également en place une participation de certains animateurs pour l'accompagnement des classes qui partent en classe découverte.

Concertation tout au long de l'année entre les équipes enseignantes et les équipes des ALAE

Rédaction du projet d'école et du projet pédagogique en commun sur la commune de Lavalette

7. Règlements et régime juridique d'accueil des enfants dans le temps périscolaire

A partir de la rentrée scolaire 2018, le taux d'encadrement s'assouplit sur certains temps d'accueil.

Les intervenants ponctuels sont inclus dans le calcul du taux d'encadrement sur les temps NAP

[retour sommaire](#)

C. La jeunesse :

La collectivité a pris le parti de choisir, dans le cadre du PEDT, un périmètre élargi du public, soit les 0-17 ans avec pour objectif un parcours éducatif cohérent sur le territoire

Prendre en compte la jeunesse dans sa globalité sur l'ensemble des aspects qui façonnent son parcours.



Promouvoir la mobilité des jeunes à l'échelle du territoire de la C3G

Faciliter l'intégration des jeunes, sur le territoire et dans la dynamique locale.

Renforcer l'attractivité du territoire pour les jeunes, et faire en sorte qu'ils puissent y rester vivre.

Des projets ont vu le jour, dans le cadre du PEDT, sur des actions portées par les deux accueils jeunesse :

- **Initiation des jeunes au Babysitting**, comprenant l'obtention du PSC1, en partenariat avec le RAM.
- Développement des **chantiers jeunes** : engagement volontaire du jeune sur une action (rénovation, espace vert, embellissement...) en contrepartie d'une bourse loisirs.



Deux collèges sont implantés sur le territoire, Georges Brassens à Montastruc-la-Conseillère et Jean Gay à Verfeil. Ces deux établissements assurent la scolarité des enfants de 16 communes de la C3G.

Les enfants de Montjoire sont accueillis au collège Adrienne Bolland à Bessières, les enfants de Lapeyrouse-Fossat sont scolarisés au collège Georges Chaumeton à L'Union.

Les élèves scolarisés sur le collège de Montastruc-la-Conseillère ou domiciliés à Montjoire et Lapeyrouse-Fossat, sont principalement rattachés au lycée Raymond Naves au nord de Toulouse exception faite des enfants de Villaries qui sont sectorisés sur Fronton.

Les collégiens de Verfeil sont principalement répartis sur le lycée de Lavaur ou le lycée Saint-Sernin à Toulouse.

Espace Jeunesse Montastruc-la-Conseillère

Fréquentations 2016/2017

- 361 jeunes accueillis 136 filles et 225 garçons, 270 11-15 ans et 91 16-18 ans ;
- 3 961 présences pour 17 245 heures ;

Périodes d'ouverture :

- Période scolaire : du mardi au samedi ;
- Période vacances : automne, hiver, printemps, 3 semaines en juillet et une semaine en août ;

Les projets :

- 5 Chantiers jeunes par an ;
- Initiation baby-sitting avec le RAM, la crèche et l'ALSH ;
- Web radio ;
- Festival Rock ton Bled ;
- Téléthon ;
- Accueil de jeunes en situation de handicap ;
- Passerelle ALSH/EJM ;
- Etc.

Centre d'Animation Jeunesse Lapeyrouse-Fossat

Fréquentations 2016/2017

- 102 jeunes accueillis 27 filles et 75 garçons, 96 jeunes 11-15 ans et 6 jeunes 16-18 ans ;
- 1 885 présences pour 8 600 heures ;

Périodes d'ouverture :

- Période scolaire : mercredi, vendredi, samedi ;
- Période vacances : automne, hiver, printemps, 3 semaines en juillet ;

Les projets :

- 3 Chantiers jeunes par an ;
- Séjours ;
- Passerelle ALSH/CAJ ;
- Initiation baby-sitting avec le RAM, la crèche et l'ALSH ;
- Loisirs éducatifs : sorties, ateliers, soirées ;
- Passerelle intergénérationnelle sur la pratique du multi media ;
- Etc.

D. Transformation prévue des modes d'accueil 2018 et 2021 :

Quelle transformation ?		Transformation d'une garderie périscolaire en accueil de loisirs périscolaire déclaré (ALAE...)	Transformation d'un accueil de loisirs périscolaire (ALAE...) en garderie périscolaire	Création d'un accueil de loisirs associé au collège (ALAC, CLAC, etc.)
	Si oui, cochez			x
	Indiquer la date de mise en œuvre prévue de cette transformation			2019
	Précisez les raisons :			Dans le cadre de la prise de compétence jeunesse, proposer des actions à destination des jeunes dans les deux collèges du territoire
Publics concernés	Age des mineurs concernés			11/15 ans
Périodes concernées	La transformation concerne-t-elle le temps d'accueil du matin ? (oui / non)			Non
	La transformation concerne-t-elle le temps d'accueil du midi ? (oui / non)			Oui
	La transformation concerne-t-elle le temps d'accueil du soir ? (oui / non)			Oui

Le PEDT vise les 0/17 ans dans une volonté de mise en œuvre d'un parcours éducatif cohérent pour les 0-17 ans sur la C3G

Des discussions sont en cours pour l'élargissement de la compétence de la C3G pour les 11/17 ans : afin d'engager une démarche globale d'accompagnement, de prévention et de loisirs dans le prolongement des Accueils de Loisirs 3-11 ans.

Schéma de développement projeté dans le cadre du CEJ :

- **2018/2019 : création d'un poste de coordination jeunesse pour réaliser un diagnostic auprès du public visé et pour mettre en place des actions expérimentales : chantiers jeunes, évènements, rencontres des publics, ...**
- **2019/2020 : mise en place d'ALAC et de CLAS dans les deux collèges du territoire (Montastruc-la-Conseillère et Verfeil)**
- **Avril 2020 : création de structures passerelles 11/14 ans mercredis + vacances à Paulhac et Gragnague + création Centre d'Animation Jeunesse à Verfeil ; ces deux actions visent le développement et la continuité des actions déjà proposées (séjours passerelles) et l'harmonisation des propositions d'accueil sur le territoire (couverture pour rendre le service plus accessible).**

Un travail et une réflexion sont menés tout au long de la période sur la mobilité.

E. Dispositifs existants/nouveaux

	Existant en 2018		En projet sur 2018-2021		Remarques éventuelles :
	OUI	NON	OUI	NON	
Convention Territoriale Globale (CTG)		X			Dispositif en projection pour les années à venir
Contrat Enfance Jeunesse (CEJ)	X		X		
Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)		X	X		
En dehors du CLAS, autres dispositifs contribuant à la parentalité (LAEP, REAAP, médiation familiale, espace de rencontre, etc.). Lesquels ?		X	X		
Contrat de Ville		X		X	
Dispositifs relevant de la Réussite Educative (PRE, cellule de veille, etc.)		X		X	
Contrat Local d'Education Artistique (CLEA)		X		X	
Contrat Local ou Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD ou CISPD)		X		X	
Autres :					

F. Évolution des ressources matérielles du territoire

Les équipements ALAE et ALSH sont pris en charge par la communauté de communes, les locaux scolaires par les mairies.

Projets de construction :

- École, ALAE/ALSH à Gagnague
- École, ALAE/ALSH à Lapeyrouse-Fossat
- ALAE à Montpitol
- École et ALAE à Villariès
- City-stade à Gauré

A l'étude

- ALAE à Montjoire

Réflexion globale sur les équipements écoles, ALAE/ALSH de Verfeil ; au vu de l'augmentation de la population les locaux existants vont rapidement saturer ; l'enjeu est de pouvoir conserver à proximité du collège l'ensemble des locaux scolaires et extra scolaires

Dans les communes, les locaux sont mutualisés comme suit :

- Villariès : salle des fêtes mutualisée avec l'école, l'ALAE, les associations locales
- Bazus : BCD mutualisée école/ALAE
- Gragnague : BCD et un préfabriqué mutualisé
- Montastruc élémentaire : salles de motricité, d'arts plastiques mutualisées avec l'école
- Montjoire : salle de motricité mutualisée avec l'école
- Verfeil : deux salles de motricités mutualisées avec le groupe scolaire

G. Évolution des ressources humaines du territoire

A compter de la rentrée de septembre 2018, baisse du taux d'encadrement en ALAE (entre le taux allégé et le taux non allégé) réduisant d'une vingtaine de postes sur l'ensemble du territoire

La politique Ressources Humaines de LE&C met l'accent sur la formation et l'accompagnement des équipes dans leurs différentes missions et leurs projets professionnels.

Les rencontres et échanges de pratiques participent largement à l'amélioration de la qualité des accueils.

Formation interne

- Assistant Sécurité Prévention des Risques (ASPR)
- Formations collectives
- Accueil des nouveaux salariés

Échanges de pratiques

Accompagnement au quotidien :

- Pré rentrée
- Réunions de service
- Accompagnement individualisé

Accompagnement des équipes de direction par LEC Grand Sud : séminaires, conférences, rencontres des directeurs enfance

La formation des équipes :

- **Formation professionnelle** : Certificat de Qualification Professionnelle (CQP), spécialité « animateur périscolaire », CAP petite enfance, BPJEPS spécialité "animateur" mention « Loisirs Tous Publics », DEJEPS - animation socio-éducative ou culturelle, mention « Développement de Projets, Territoires & Réseaux »
- **Formation Volontaire** : BAFA et BAFD
- **Formation Continue** : formations proposées par LEC formation : Libre comme l'art, éveil sensoriel et artistique, Jardinage, Observation professionnelle pour une meilleure qualité d'accueil, Devenir sauveteur secouriste, Organiser un séjour, Solidarité internationale et citoyenneté, L'égalité filles/garçons dans les accueils de loisirs, Pédagogie Montessori, Animer un projet radio, Communication au service du projet, Construire et animer une réunion dynamique et participative, etc.

- **Formations locales** : Accueil nouveaux salariés, Malles pédagogiques : jeux de société, jeux collectifs, gestion des émotions, jeux coopératifs, Assistant Sanitaire Prévention des Risques (ASPR), Ateliers manuels, bricolage, scientifiques, la participation des enfants, etc.
- **Formations sur site** : Aide à la gestion de crise, Sophrologie, Gestion des émotions, Autorité/autoritarisme, etc.

1. Les contraintes du territoire

Les difficultés de recrutement d'animateurs étant récurrentes, trois postes vont être mis à disposition des structures pour les remplacements de « dernière minute ».

2. Liens avec les Familles

Un agent technicien communication (12h par semaine)

Diffusion d'une plaquette décrivant :

- les structures de loisirs, les modalités d'inscriptions, les prestations de loisirs, les périodes d'ouvertures, les tarifs...

Supports de communication supplémentaires : plaquettes séjours, stages sportifs, projets collectifs du PEDT

- L'envoi de mail ;
- Affichage à l'entrée des structures ;
- L'envoi de communiqués par le biais des cartables ;
- Mini sites LEC et C3G ;
- Des articles dans la presse locale, les bulletins municipaux et C3G

Les indicateurs ci-dessous permettent de mesurer les niveaux de partenariats entre les ALAE et les familles.

Type de coopération	Oui	Non	Actions mise en place
Accueil des nouveaux inscrits	×		Chaque nouvel arrivant est accueilli par la direction afin d'expliquer toutes les modalités d'inscription et de fonctionnement du service ALAE/ALSH, suivi d'une visite des locaux. Une réunion d'accueil des nouveaux maternels est organisé par les ALAE dans les locaux de l'école maternelle suivi d'une visite des locaux ALAE. Pour l'accueil des nouveaux arrivants en élémentaire, une réunion d'accueil est menée conjointement avec le directeur de l'école élémentaire.
Aide matérielle et/ou logistique des parents pour des activités ou projets	×		Des affichages sont mis en place pour des demandes spécifiques de matériels en fonction des projets du moment, les parents répondent souvent positivement à ce genre de demande.
Participation ponctuelle des parents à des animations	×		Des parents d'élèves sont intervenus sur des temps bien spécifiques en fonction de leurs disponibilités et de leurs compétences (ex : une maman est venue apprendre un flashmod aux enfants sur 2 séances pour la manifestation du Carnaval ; une maman est venue faire découvrir ses fruits et légumes bio lors de la semaine du gout)
Implication des parents sur le déroulement de projets	×		Les associations de parents d'élèves sont très impliquées dans les projets collectifs menés par l'ALAE (ex : Carnaval, fête de fin d'année)
Actions menées en direction de tous les parents (portes ouvertes, exposition, spectacle, vidéo...)	×		- Portes ouvertes dans les ALAE afin de permettre aux parents de venir jouer et participer aux ateliers que vivent leurs enfants quotidiennement. - Ateliers parents /enfants lors de la semaine sans écran, défis parents... - Les manifestations locales comme par exemple le Carnaval 2018 de Verfeil, vote du thème choisi par les familles, manifestation organisée tant pour les enfants que pour les adultes. - Fête de l'enfance, organisation d'une journée à partager en famille sur un dimanche. - Fête de fin d'année, journée et/ou soirée de partage pour toutes les familles.
Réunion de concertation avec les parents d'élèves délégués.	×		Cette année nous avons plusieurs temps de concertation avec les parents délégués afin de travailler conjointement sur les événements proposés par l'ALAE.
Café des parents		×	Seulement deux initiatives à Lavalette et à Montjoire lors de la semaine sans écran ou du bon usage du numérique

V. Synthèse du diagnostic et définition des défis/enjeux éducatifs :

Un diagnostic partagé qui a permis :

- Un état des lieux exhaustif : analyse socio démographique, état des lieux de l'offre éducative, le point de vue des acteurs
- Un fonctionnement rationalisé
- La mise en place de groupes de travail permettant de mettre en œuvre des actions co construites

Des accompagnements techniques des projets politiques et éducatifs locaux :

- Étude pour la modification des transports ALSH des mercredis hors vacances scolaires. Proposition d'acheminer les enfants scolarisés à Garidech sur l'ALSH de Gragnague.
- Étude pour l'ouverture d'un ALAE matin/soir sur la commune de Montpitoul.
- Accompagnement de la collectivité dans les projets de construction des locaux dédiés aux accueils de loisirs sur : Lapeyrouse-Fossat, Roquesérière, et Garidech....
- Étude pour la réflexion d'une offre éducative en direction des 11-17 ans.

DES GROUPES DE TRAVAIL LOCAUX

- Présentation de la démarche du PEDT.
- Valorisation des projets existants, d'échanges sur des projets à développer.
- Réflexion sur des besoins à traiter dans le cadre de groupes de travail thématiques.

DES GROUPES DE TRAVAIL SECTORISÉS

- En vue du démarrage du RPI de Gauré et Lavalette.
- Pour l'extension de l'ALAE de Gauré à la pause méridienne.
- En vue de la modification des emplois du temps des écoles de Bazus et Villariès.

DES GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES en vue de la mise en œuvre des projets communs :

- « Le mois de la solidarité »
 - o Les actions choisies et travaillées dans le cadre des ateliers PEdT menées l'année dernière ont pu aboutir à des projets à l'échelle de la C3G.
 - o Le mois de la solidarité a permis un fil conducteur dans tous les ALAE du territoire: le projet collectif.
 - o L'action a été relayée par des écoles qui ont pu se réapproprier le sujet pour traiter de contenus scolaires. Elle a associé les communes, les structures éducatives et des associations.
 - o Ce projet a permis de mettre en valeur les nombreuses initiatives du territoire.
 - Portées par les communes
 - Portées par des associations
 - Portées par des structures
 - o Ce projet a permis d'identifier une action qui pourrait être proposée à toutes les écoles du territoire afin de renforcer la complémentarité avec les écoles.
 - o Réalisation et distribution de cartes de vœux : un travail scolaire sur l'écriture et travail manuel sur la fabrication des cartes dans les ALAE. Expérimentation menée sur PAULHAC.
- « La semaine sans écran ou du bon usage du numérique »
 - o Durant une semaine les établissements scolaires, les accueils de loisirs, les associations locales

ont proposé des actions qui visent à :

- Informer et sensibiliser sur **la bonne utilisation des écrans et des dangers potentiels.**
- Favoriser le **temps partagé en famille** en s'appuyant sur l'offre associative locale, les structures éducatives, des personnes-ressources...
- **Recréer du lien social** : permettre aux parents d'échanger sur ces sujets et impliquer les partenaires (la vie associative, les écoles, les services éducatifs, les parents, les élus...).

UN TRAVAIL DE MISE EN RESEAU DE PARTENAIRES POUR LE DEVELOPPEMENT DE PROJETS :

- Des partenariats favorisant la mobilisation des ressources locales ont été mis en œuvre :
 - o Le club de voile du Laragou : Journées pirates
 - o L'Athletic Club des Coteaux du Girou : Marche nordique à la découverte du patrimoine
 - o Le musée de Villariès.
 - o Le centre équestre de Gragnague, les jardins du Girou, le château de Bonrepos Riquet : séjours de proximité.
 - o ...

LES SÉJOURS DE PROXIMITÉ

- Cette offre nouvelle, issue du Projet Éducatif de Territoire répond à la difficulté du premier départ notamment pour les plus jeunes.
- La demande des enfants d'âge maternel souvent assez faible, a doublé.
- Extension du nombre de places : de 16 à 24 places.
- La proximité rassure les parents. Une réelle confiance s'instaure.
- Découverte du territoire par les enfants (Jardin du Girou, environnement naturel, activité équitation et autour du cheval, commerces locaux...).
- 6 séjours de proximité ont été proposés durant les mois de juillet de 2016 et 2017 pour **132 bénéficiaires.**
- Tous les publics peuvent y participer sur des dates différentes : maternels, 7/11 ans et 11/13 ans à travers un projet passerelle ; **inclusion d'enfants en situation de handicap.**
- Un travail sur le **développement durable** : Camp sous toile, douche solaire, toilettes sèches, connaissance de l'environnement, respect de la nature, travail avec les producteurs locaux, activités autour du cheval et de la vie collective dans la nature...

PASSERELLE PETITE ENFANCE JEUNESSE

Afin de répondre à une des orientations du PEdT : développer les modes de garde sur des horaires atypiques,

Le RAM, les structures jeunesse de Lapeyrouse-Fossat et de Montastruc-la-Conseillère ont organisé une formation au baby-sitting pour des jeunes de 15 à 20 ans.

15 jeunes ont pu participer à cette action. Ils ont bénéficié d'une formation théorique sur les besoins des jeunes enfants, la réglementation liée à la pratique du baby-sitting, les gestes de puériculture, la relation avec les familles. Cette formation a été sanctionnée par la validation de la formation aux gestes de premiers secours (PSC1).

Un partenariat avec les ALSH maternels et les crèches de Lapeyrouse-Fossat et Montastruc-la-Conseillère a permis de leur proposer une expérience pratique d'encadrement de jeunes enfants.

ATOUTS :

- La démarche de rencontre des groupes de travail locaux a permis une meilleure connaissance des acteurs.
- Une richesse des propositions locales.
- Volonté des groupes de travail de trouver un fil conducteur commun à toutes les structures.
- Une mise en réseau des acteurs qui dépasse le simple cadre des groupes de travail PEdT.

POINTS D'APPUI :

- Une réelle qualité dans les échanges et dans l'implication des acteurs qui se mobilisent.
- Une richesse de propositions.
- Des communes volontaires.
- Les TAP sont un point d'appui à solliciter davantage.

FAIBLESSES :

- Les projets, pour qu'ils soient portés à l'échelle de la C3G, nécessitent une implication supplémentaire des acteurs.
- Inégalité devant l'investissement des acteurs.
- Il reste difficile de susciter l'adhésion du plus grand nombre pour assurer une égalité de l'offre sur le territoire.
- Une légitimité du PEdT à construire en partenariat avec les écoles.

PERSPECTIVES :

- Reconduction du projet solidarité. Mener à bien les actions engagées : éducation au numérique et environnement.
- Extension du projet formation babysitting à toutes les communes de la C3G
- Accélérer la réflexion sur la mise en place d'un outil de travail numérique collaboratif.
- Identifier un interlocuteur communal qui pourrait relayer les sollicitations des partenaires associatifs, écoles...

A travers les trois axes du PEDT (Renforcer la culture du travail partenarial autour de l'enfant, Participer à l'éducation d'une jeunesse citoyenne, Garantir un égal accès à des accueils de qualité), les orientations du prochain PEDT concernent les points suivants :

- OBJECTIF GÉNÉRAL 1 : Développer les actions à destination des 11/17 ans : engager une démarche globale d'accompagnement, de prévention et de loisirs dans le prolongement des accueils de loisirs 3-11 ans.

- OBJECTIF GÉNÉRAL 2 : Poursuivre les actions à destination des familles et des parents dans un cadre d'animation vie locale : quelle place pour les parents dans les structures éducatives, les établissements scolaires pour être dans une démarche de co éducation

- AXE TRANSVERSAL : Garantir un égal accès à tous avec un focus sur l'accueil des enfants porteurs de handicap : c'est une thématique forte du PEDT du Girou, permettre le recensement des actions conduites sur le territoire (institutions, établissements scolaires, structures éducatives, associations, ...) pour mettre en lien les acteurs, échanger les bonnes pratiques, identifier les besoins pour mieux accompagner

- POINT DE VIGILANCE 1 : La communication interne et externe : valoriser les actions, favoriser le travail collaboratif, capitaliser les bonnes pratiques

- POINT DE VIGILANCE 2 : Les méthodes d'évaluation pour mesurer les effets de la politique enfance-jeunesse et rendre l'enfant capable de porter un regard critique sur ses apprentissages

- FONCTIONNEMENT : Les modes de gouvernance du PEDT : quelle composition et quelle place pour chaque instance (comité de pilotage, comité technique, groupes de travail) pour l'animation du PEDT avec une vigilance sur la participation des acteurs locaux et des usagers à ces rencontres

[retour sommaire](#)

VI. Objectifs du PEdT 2018-2021 :

OBJECTIF GÉNÉRAL 1 : Développer les actions à destination des 11/17 ans : engager une démarche globale d'accompagnement, de prévention et de loisirs dans le prolongement des accueils de loisirs 3-11 ans.

Domaine s du socle commun	Constats en 2018	Objectifs opérationnels	Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2021
	- 2291 jeunes âgés de 11 à 17 ans sur le territoire de la C3G - Un territoire en expansion (construction de logements et arrivée de nouveaux habitants) - L'implantation d'un lycée à Gragnague pour une ouverture en 2021 - Des problèmes de tranquillité publique dans certaines communes - Un manque d'offre de garde pour les préados sur le territoire	Proposer une offre éducative à tous les jeunes du territoire conformément au besoin repérée dans le cadre du PEdT. - Poursuivre le travail éducatif effectué par les structures enfance, auprès d'un public Préadolescent et adolescent. - Participer à l'éducation d'une jeunesse citoyenne. - Faire connaissance avec le public jeune du territoire, repérer les lieux de rassemblement ... - Articuler des initiatives jeunesse avec l'offre communale ou associative existante sur le territoire. - Articuler l'offre de loisirs avec l'action des établissements scolaires secondaires et les familles.	1/Arrivée d'un coordinateur jeunesse à mi temps à l'automne 2018 : - A) Accompagnement à la prise de compétences, diagnostic jeunesse, - B) Pilotage d'actions expérimentales : Chantier jeunes événements, rencontre des publics, ... 2//Renforcement du poste de coordination avril 2019 : - A) Accompagnement à l'ouverture de CLAS et ALAC sur les collèges du territoire, - B) Poursuite des actions engagées, coordination globale des équipes. jeunesse. 3/Avril 2020 : - A) Structure passerelle 11-14 ans entre les ALSH de Gragnague et Paulhac et les services jeunesse du territoire ; - B) Ouverture ALSH Ados 12 – 17 ans à Verfeil.	1/ Prise de la compétence jeunesse par la C3G 1/A) Diagnostic jeunesse pour repérer les habitudes des jeunes 11/17 ans - Nombre de jeunes rencontrés, nombre de jeunes enquêtés, qualité des réponses, nombre de partenaires rencontrés, qualité des échanges avec les partenaires, mobilisation de partenaires pour leur engagement sur des futures actions 1/B) Actions expérimentales - Nombre de chantiers loisirs mis en œuvre, nombre de jeunes inscrits sur les chantiers, nombre d'événements organisés, nombre de jeunes participants aux événements, qualité des chantiers loisirs (démarche engagée, participation des publics dans la préparation, dans le déroulement, niveau de partenariat avec les collectivités locales), qualité des événements (démarche, implication des jeunes dans la préparation, dans le déroulement, niveau de partenariat avec les collectivités locales) 2/A) Accompagnement à l'ouverture de CLAS et ALAC sur les deux collèges du territoire - Adhésion des deux collèges à ces dispositifs, qualité de la relation entre le coordinateur et les deux collèges, démarrage des deux dispositifs, nombre de jeunes adhérents aux deux dispositifs, qualité des interventions 2/B) poursuite des actions engagées - Chantiers jeunes : quantité, qualité, événements : quantité, qualité 3/ A) Structures passerelles 11-14 ans ALSH à Gragnague et à Paulhac - Démarrage des actions, nombre de jeunes bénéficiant des actions, qualité des actions proposées : démarche pédagogique, contenus des actions 3/B) Ouverture ALSH Ados 12/17 ans à Verfeil - Démarrage de l'action, nombre de jeunes bénéficiant des actions, partenariat avec la collectivité locale, qualité du projet : démarche pédagogique, contenus des actions Il sera intéressant de mesurer l'action mise en œuvre au regard des effets suivants : - Meilleure connaissance des jeunes sur le territoire : leurs habitudes, les problématiques rencontrées, ... - Participation de jeunes à l'amélioration du cadre de vie à travers les chantiers loisirs - Meilleure interconnaissance jeunes-adultes (élus et techniciens sur des communes s'étant investis sur des chantiers) - Diminution des problèmes de tranquillité publique - Prise en charge de jeunes en « difficulté scolaire » à travers le dispositif CLAS - Diminution du « désœuvrement » des jeunes non inscrits jusqu'alors dans des structures jeunesse ou des clubs

OBJECTIF GÉNÉRAL 2 : Poursuivre les actions à destination des familles et des parents dans un cadre d'animation vie locale : quelle place pour les parents dans les structures éducatives, les établissements scolaires pour être dans une démarche de co éducation

Domaine s du socle commun	Constats en 2018	Objectifs opérationnels	Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2021 (en réponse aux constats de la colonne « constats en 2018 », si possible détailler en indicateurs...)
	La question de la parentalité répond à un besoin relevé par les professionnels, soutenu par les institutions, mais peu exprimé par les parents. De fait la remise en cause de la pratique parentale est difficile. -Les actions initiées localement sont gages d'adhésion par le plus grand nombre (exemple des actions menées sur Roquesérière) -La communication aux familles pour susciter leur participation pose question : les affiches ne suffisent pas, les supports doivent être clairs et concis -Comment accompagner les familles dans leur fonction parentale, notamment celles dont les enfants rencontrent des difficultés ? Ce sont souvent les « initiés » qui participent aux actions proposées (exemple des conférences-débats dans le cadre de « la semaine sans écran ou du bon usage du numérique ») -Identifier les temps où les familles sont disponibles pour participer aux actions De nombreux parents sont actifs (Taux d'activité des femmes 88%, taux d'activité des hommes 94%) : importance des rituels sur l'accueil des enfants dans les structures et des repères ; ces rencontres du matin et du soir permettent d'identifier les besoins des familles	Poursuivre les actions à destination des familles et des parents dans un cadre d'animation de la vie locale : - Développer des lieux ressources pour les parents - Traiter des problématiques de prévention en commun - Renforcer la communication entre parents et professionnels La modalité retenue pour la mise en place d'action d'accompagnement à la parentalité reste la convivialité. Les rencontres doivent permettre le partage et l'échange quitte à ne travailler, dans un premier temps, que sur la confiance et à introduire progressivement des échanges sur les questions d'éducation.	Sorties familles : marches nocturnes, marches éco citoyennes, ... Poursuivre les actions collectives qui fonctionnent : Fête de l'Enfance, semaine sans écran ou du bon usage du numérique, mois de la fraternité, ... Mise en place de chantiers collectifs : projet graff par exemple dans une école Mise en place d'espaces de rencontres type « café des parents » permettant d'organiser l'échange autour d'un petit déjeuner, d'un goûter, d'un repas partagé, pour répondre à l'objectif de convivialité. Les thématiques envisageables dans le cadre de tels projets sont : le sommeil, l'alimentation, la psychomotricité, les rythmes et besoins des enfants, l'entrée à l'école maternelle, la gestion des émotions, l'adolescence, la confiance en son rôle parental, comment dire non à son enfant, être parent adulte épanoui. Il est relevé, au regard des qualités nécessaires pour la mise en œuvre d'une action parentalité, que le choix des premières thématiques est déterminant dans la réussite du projet. Mise en place de réunions locales rassemblant écoles, structures éducatives (EAJE, ALAE, ALSH, ...), parents, mairie pour favoriser la participation des familles. Expérimentation d'actions dans le cadre du dispositif du REAAP	- Implication plus forte des parents dans les projets d'école et d'ALAE, meilleure image de l'école - Meilleure cohérence entre parents/enseignants/animateurs - Mise en valeur des cultures, des compétences ou des loisirs des parents - Des parents sont force de proposition pour co-porter des actions éducatives avec les acteurs éducatifs du territoire - Des enfants partagent et vivent des temps de loisirs avec leurs parents - Plus forte présence de parents aux instances du PEDT - L'accompagnement des familles à la parentalité prévient la rupture éducative, répond aux difficultés rencontrées par les parents et renforce leur place dans les choix et postures éducatives. - Des espaces sont organisés et pensés sur les structures pour être à l'écoute, inviter le parent à échanger avec l'équipe ou entre pairs ; ces espaces peuvent être animés lorsque des thématiques qui concernent la fonction parentale émergent et peuvent se discuter lors des cafés des parents.

AXE TRANSVERSAL : Garantir un égal accès à tous avec un focus sur l'accueil des enfants porteurs de handicap : c'est une thématique forte du PEDT du Girou, permettre le recensement des actions conduites sur le territoire (institutions, établissements scolaires, structures éducatives, associations, ...) pour mettre en lien les acteurs, échanger les bonnes pratiques, identifier les besoins pour mieux accompagner

Domaines du socle commun	Constats en 2018	Objectifs opérationnels	Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2021 (en réponse aux constats de la colonne « constats en 2018 », si possible détailler en indicateurs...)
La formation de la personne et du citoyen	Rappel de l'inconditionnalité de l'accueil des enfants en situation d'handicap (loi 2005, convention des droits de l'enfant) -La formation des équipes d'animation à la prise en compte de la différence dans sa diversité : et la connaissance des pédagogies adaptées aux différents handicaps – Ressources pédagogiques -L'inclusion une chance pour tous – décoder les préjugés, construire et garantir un accueil pour tous – poursuivre la sensibilisation des enfants à la différence et l'handicap. -Le renfort d'encadrement au cas par cas selon les besoins de l'enfant en situation d'handicap / Renfort des temps de préparation pour mettre en place les pédagogies adaptées -La nécessité du travail en équipe – Les pratiques professionnelles - comment accueillir un enfant en situation d'handicap ? comment prendre en compte la différence ? Intégration / inclusion. -Tisser les partenariats indispensables au bon accueil de tous les enfants : la place des familles est essentielle. -Quels autres partenaires sur le territoire, quelles ressources des compétences sur le territoire ? : Crèche, RAM, Education nationale, Education spécialisée, associations locales de proximité ... -Repérer l'interlocuteur privilégié sur la commune, le territoire (maire, maire adjoint, élus, commission, intercommunale ...) -Harmoniser les moyens et compétences pour l'accueil des enfants en situation d'handicap à l'échelle du territoire.	L'information et la formation En fonction des besoins, des formations sont menées auprès de l'équipe d'encadrement. Elles ont parfois lieu en collaboration avec des associations du territoire qui œuvrent pour l'acceptation du handicap. L'accompagnement L'équipe peut dans certains cas être renforcée (un animateur supplémentaire) afin de permettre la mise en place d'animateurs référents. Ce rôle de référent s'organise en équipe, pour éviter de créer un duo, animateur-enfant, qui générerait l'intégration. Les démarches pédagogiques Dans la préparation à l'accueil d'un enfant différent ou en situation d'handicap, il faut penser à la place qu'occupera cet enfant dans son groupe,	- Mise en place d'un pôle ressources sur l'ensemble du territoire : mettre en dynamique les compétences et repérer les capacités d'accueil en direction des familles et des professionnels. - Mise en place d'un pôle d'appui pour développer les partenariats à l'échelle du territoire, Crèche, RAM, Education nationale, Education spécialisée, associations locales de proximité - Poursuivre et valoriser à sur l'ensemble du territoire les passerelles et facilitateurs à l'accueil de tous les enfants: petite enfance, enfance et jeunesse. - Sensibiliser les citoyens (administrés et élus) à l'inclusion des enfants en situation d'handicap et construire une harmonisation des moyens dédiés à la prise en compte de la différence dans sa diversité et l'accueil des enfants en situation d'handicap.	-L'ensemble des demandes d'accueil des enfants en situation de handicap en structures collectives sont honorées - Des passerelles inter structures se créent pour faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap : relais d'informations, relais des « trucs et astuces », des ressources, ... - Les professionnels de chaque structure se rencontrent autour d'échanges de pratiques et/ou sur des temps de formation - Un maillage territorial se crée pour faciliter l'accueil de tous avec des personnes et structures ressources, une meilleure connaissance des partenaires - Les représentations des enfants, des familles, des équipes encadrantes évoluent ce qui facilite l'inclusion des enfants porteurs de handicap - Les structures pensent leur aménagement pour l'accueil de tous - Les collectivités locales apportent une attention particulière à l'accueil de tous

POINT DE VIGILANCE : Les méthodes d'évaluation pour mesurer les effets de la politique enfance-jeunesse et rendre l'enfant capable de porter un regard critique sur ses apprentissages

Domaines du socle commun	Constats en 2018	Objectifs opérationnels	Mise en œuvre	Effets concrets prévus en 2021 (en réponse aux constats de la colonne « constats en 2018 », si possible détailler en indicateurs...)
La formation de la personne et du citoyen	Dans l'accueil au quotidien, l'enfant est un sujet partenaire potentiel : je lui reconnais le droit de s'exprimer et je lui reconnais des capacités propres à prendre part aux décisions. En effet, 1) les publics enfants sont les mieux placés pour se prononcer sur ce qu'ils vivent ; 2) les enfants sont en capacité de fournir aux adultes des informations et de précieux renseignements concernant leur quotidien en accueil collectif : ce qui est essentiel pour prendre des décisions appropriées. La participation constitue à la fois un objectif de travail et une méthode d'intervention auprès des publics enfants : - d'une part, plusieurs techniques empruntées à la pédagogie Freinet et à la pédagogie institutionnelle d'inspiration psychosociale ; - d'autre part, la culture de la participation effective / active passe par une culture de la « conversation » : partager des expériences, échanger des savoirs, échanger des idées, débattre, dialoguer,... Alors, multiplions les opportunités !!!! Enfin, dans quelle mesure une demande, un problème, une préoccupation exprimée individuellement peut se transformer en projet collectif ?	Quel regard les enfants portent-ils sur les politiques publiques qui les concernent ? Comment les publics enfants peuvent-ils participer à l'évaluation de ce qui est mis en œuvre pour eux ? ETAPE 1 : Développer des « espaces-temps » propres à la discussion et élaborer des solutions coopératives avec les enfants. ETAPE 2 : diversifier les formes de participation ET Formaliser les restitutions ETAPE 3 : la participation fait partie du fonctionnement de la structure (construction d'une culture commune de la participation).	Formation des équipes ALAE/ALSH/jeunesse Les Assemblées d'enfants, de parents, d'élus ou de professionnels : regroupement de toutes les personnes concernées pour communiquer sur un problème qui appartient à tous et le résoudre en coopération avec les enfants (conseil de consultation ; conseil de décision) Conseils coopératifs d'enfants : un format qui peut faire suite aux assemblées car moins lourd en nombre de participants Affichage mural pour récolter la parole d'enfants : roue des émotions / tableau : Je félicite/je critique/je propose Je réponds à la critique /Je veux en parler	-Des outils sont mis en œuvre pour recueillir la parole des enfants : par exemple questionnaires pour évaluer le climat relationnel dans les lieux collectifs (écoles, ALAE/ALSH) -Des temps d'échanges sont formalisés avec les enfants pour faciliter leur expression -Des temps de restitution collective sont formalisés (simples retours ou évaluer les progrès, prendre acte de ce qui fonctionne et ce qui doit être revu,...) -Le fonctionnement des structures est pensé de sorte à ce que les enfants prennent part aux décisions qui les concernent -Des projets d'enfants sont mis en œuvre dans les structures -La participation permet de prévenir les problèmes et difficultés rencontrées au quotidien - La participation permet l'accompagnement de tout changement : réaménagement des locaux par exemple -La participation permet d'évaluer le climat relationnel dans l'école et dans les lieux d'accueils collectifs -Les enfants sont en capacité de poser un regard critique sur leurs apprentissages

VII. Gouvernance : Le comité de pilotage et les instances de concertation autour du PEdT

A. Le comité de pilotage du PEdT

Les objectifs du Comité de pilotage :

- Présenter le bilan des actions menées ;
- Partager l'évaluation menée tout au long de la période ;
- Définir les orientations.

Les enjeux du Comité de Pilotage : il s'agit de renforcer les alliances éducatives sur le territoire associant parents, professionnels, institutions et associations dans un processus démocratique

- Valoriser les projets et actions innovantes portés par les acteurs locaux ;
- Croiser les regards sur les chantiers éducatifs en cours ;
- Identifier les besoins émergents ;
- Informer, permettre les échanges pour partager des objectifs.

Les méthodes mises en œuvre visent à :

- Faire connaître les actions menées sur le territoire
- Informer les acteurs sur les évolutions du territoire
- Permettre aux acteurs de co-construire les pistes d'actions ;

Les perspectives travaillées sont cadrées par la commande institutionnelle (C3G, CAF, DDCS, EN).

Les membres de droit du comité de pilotage sont les suivants :

- Le Président de la C3G, les Vice président en charge de l'enfance-jeunesse et en charge de la petite enfance, la Directrice Générale des Services ;
- Un représentant des parents d'élèves et un représentant des associations ;
- La coordinatrice des ALAE/ALSH du territoire ;
- Un représentant pour chaque institution signataire du PEDT : CAF 31, DDCS 31, l'Inspecteur de circonscription de l'Education Nationale 31.
- Le coordinateur du PEDT.

Fonctionnement du comité de pilotage :

- En début et fin de contrat comité de pilotage avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire pour un bilan et une évaluation partagé, une actualisation du diagnostic et partager les orientations éducatives ;
- Tous les ans, le comité de pilotage se réunit pour assurer le suivi du projet ;
- L'ordre du jour est validé par la collectivité ; des propositions peuvent être soumises par l'ensemble des membres du comité de pilotage ;
- Il est préparé, animé et suivi par le coordinateur du PEDT ;
- C'est la collectivité qui valide en dernier lieu les propositions.

Les pistes d'amélioration :

- Identifier un interlocuteur communal qui pourrait relayer les sollicitations des partenaires associatifs, écoles...

B. Les groupes de travail

1. Les commissions thématiques :

Dans la continuité du comité de pilotage de juin 2018, les thèmes suivants seront travaillés avec les acteurs éducatifs du territoire :

- Développer les actions à destination des 11/17 ans : engager une démarche globale d'accompagnement, de prévention et de loisirs dans le prolongement des accueils de loisirs 3-11 ans.
- Poursuivre les actions à destination des familles et des parents dans un cadre d'animation de la vie locale : quelle place pour les parents dans les structures éducatives, les établissements scolaires pour être dans une démarche de co éducation
- Garantir un égal accès à tous avec un focus sur l'accueil des enfants porteurs de handicap : c'est une thématique forte du PEDT du Girou, permettre le recensement des actions conduites sur le territoire (institutions, établissements scolaires, structures éducatives, associations, ...) pour mettre en lien les acteurs, échanger les bonnes pratiques, identifier les besoins pour mieux accompagner
- Les actions collectives : mois de la Fraternité, semaine sans écran ou du bon usage du numérique.

D'autres commissions thématiques pourront se mettre en place en fonction des besoins.

2. Les commissions locales :

- Dans chaque commune deux rencontres annuelles avec le directeur de l'école, de l'ALAE/ALSH, les représentants des parents d'élèves, des associations impliquées dans le PEDT, du Maire et des élus en charge des affaires scolaires et de l'enfance, des acteurs de la Petite Enfance ;
- La question de la continuité éducative sera abordée à travers les points suivants :
 - o Les passerelles ;
 - o Les temps de transition ;
 - o La complémentarité éducative en s'appuyant sur le socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
 - Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer ;
 - Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre ;
 - Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen ;
 - Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques ;
 - Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine ;

C. Articulation avec le Contrat Enfance Jeunesse

La Communauté de Communes des Coteaux du Girou s'appuie sur le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales pour accompagner le développement des structures d'accueil des mineurs. Ce partenariat opérationnel depuis de nombreuses années a permis une progression constante de l'offre d'accueil avec trois préoccupations majeures :

- Adéquation avec les besoins des familles.
- Égalité d'accès aux services pour l'ensemble des habitants.
- Qualité des accueils proposés.

Le PEDT participe de la même logique et amène une dimension plus transversale en intégrant davantage la vie associative, l'école. Il permet d'organiser une concertation plus élargie, de formaliser des modes de partenariats entre tous les acteurs de la communauté éducative.

Il n'en reste pas moins que les deux dispositifs poursuivent des objectifs communs et/ou complémentaires. Les propositions d'orientations éducatives, formulées dans le cadre du PEDT intègrent les objectifs du contrat enfance jeunesse de la manière suivante :

Axe 1 : « Développer la culture du travail partenarial » : l'objectif général « Associer les parents au titre de partenaires » permettra une implication des familles dans la définition des besoins, la mise en œuvre et l'évaluation des actions.

Axe 2 : « Promouvoir la citoyenneté » : l'objectif général « inciter à la participation des enfants et des jeunes » permettra comme y invite le CEJ à contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes et à leur intégration dans la société.

Axe 3 : « Garantir un égal accès à des accueils de qualité » permettra d'apporter une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants tout en prenant en compte la qualité de l'encadrement, la pertinence des développements et une politique tarifaire accessible à tous.

La cohérence entre les deux dispositifs a déjà démarré par la mise en commun, dès la phase diagnostic, d'outils d'enquête et d'analyse. Elle se poursuivra par la mutualisation des instances de pilotage et des groupes de travail. Ils associeront les signataires du contrat et l'ensemble des partenaires institutionnels et usagers. Certains outils d'évaluations pourront être mutualisés.

D. La place des enfants et des familles

Tout au long de ce nouveau PEdT, une attention particulière sera portée sur la participation des enfants et des familles aux décisions qui les concernent.

Un Conseil Municipal Enfant existe sur la commune de Gragnague, des délégués sont élus dans des ALAE et dans des écoles. L'objectif travaillé autour de la participation apportera de nouvelles formes de prise en considération de la parole des enfants et des jeunes.

Ainsi des méthodes d'évaluation auprès des enfants et des familles seront mis en œuvre pour mesurer les effets de la politique enfance-jeunesse.

Fait à : GRAGNAGUE

En date du :

Cachet et signature du/des maire/s et/ou du Président de l'EPCI :

VIII. ANNEXES

- Attestation Plan mercredi
- Emploi du temps de la semaine type
- Bilan quantitatif des actions réalisées dans le cadre du PEDT 2015/2018 au regard des orientations éducatives